



NOUVELLE MANIÈRE
DE TRAITER
LA MALADIE
VÉNÉRIENNE,
SANS MERCURE.

INTRODUCTION.

Les Praticiens ont tant d'expérience sur cette maladie, et l'on a publié un si grand nombre de livres sur ce sujet, qu'il n'est pas nécessaire, ni même convenable, de tenter d'en donner un

traité complet. C'est pourquoi je me bornerai à quelques remarques générales, extraites des auteurs les moins impartiaux et les plus estimés à juste titre ; j'y joindrai aussi quelques faits particuliers à ma pratique, qui, j'espère, feront effet sur l'esprit des personnes même les plus éclairées, qui, ayant une confiance aveugle dans l'usage du mercure pour le traitement des maladies vénériennes, ne veulent pas se persuader que la prétendue spécificité de ce minéral est fondée sur des bases peu solides. Déjà plusieurs Praticiens instruits ont prouvé que l'on pouvait détruire le virus syphilitique par d'autres remèdes que les préparations mercurielles. Ceux même d'entr'eux qui ont le plus de confiance en ce demi-métal, ne peuvent disconvenir que l'on rendrait un grand service à l'humanité, si l'on parvenait

à élever sur ses ruines un remède, qui, en remplissant le but qu'on se propose, soit exempt des dangers et des inconvéniens dont se sont plaint les partisans les plus outrés du mercure.

Ce but a déjà été rempli ; déjà un médecin distingué, le docteur Périlhe, en marchant sur les traces des Feruel, Paulnier, Rivierre, etc., s'est élevé avec force contre les préjuges anciennement reçus, et il a prouvé que soit ignorance, soit entêtement de la part des Praticiens qui administrent ce remède, il a toujours été suivi de mauvais succès et presque toujours d'accidens incurables.

» La plupart de ceux qui pratiquent
» l'art que je traite, dit Nicolas Blégny,
» Traité des Maladies vénériennes, à
» Lyon, chez Antoine Briançon, 1692,
» chap. 2, p. 309, aimen mieux

» croire qu'il n'y a que le mercure qui
» peut guérir la vérole, que de s'en-
» gager à des méditations, à des recher-
» ches, à des expériences pénibles ;
» mais ils ne se contentent pas de de-
» meurer ainsi dans l'erreur ; ils tâ-
» chent encore d'y entretenir les autres
» hommes ; ils font passer les nouvelles
» découvertes pour des impostures, les
» remèdes extraordinaires pour des
» poisons, et ceux qui trouvent ces
» choses, pour des trompeurs. C'est
» assez de s'acquérir quelques connais-
» sances particulières pour devenir leurs
» ennemis, et toutes les fois que des
» personnes expérimentées ont pro-
» posé pour la guérison de la maladie
» dont je parle des remèdes plus aisés
» que le mercure...., elles se sont vues
» accablées par des cabales et des intri-
» gues odieuses. «

Depuis l'époque où ce minéral nous fut donné pour les premières fois comme un remède dans la vérole, où il n'a agi dans certains cas que comme palliatif, n'est-il pas démontré que la gonorrhée, soit récente, soit habituelle, les poireaux vénériens, le phymosis, le paraphymosis, les condylômes, les crêtes, la fistule lacrymale, la fistule à l'anus, les douleurs de rhumatismes et de gouttes vénériennes, les dartres, la galle, les gerçures aux mains, les ulcères opiniâtres, la carie des os et ses différentes espèces, tou ces accidens résistent aux frictions mercurielles? De même, si l'on considère les préparations mercurielles, que l'on administre intérieurement, nous verrons qu'elles sont plus dangéreuses et aussi peu sûres que l s frictions.

» Quelqu'adoucissement que reçoi-

» vent ces préparations mercurielles,
» dit M. Louis, il est constant qu'on
» ne les dépouille jamais des parties
» corrosives. Delà, la nécessité d'agir
» avec bien de la prudence pour ne pas
» empoisonner les malades dont les
» symptômes paroîtraient rebelles à l'o-
» pération de ce dangereux moyen;
» l'estomac supporte difficilement des
» médicamens aussi irritans, etc. «

Le même auteur, en parlant du sublimé corrosif, (muriate oxigéné de mercure), dit: » Personne n'ignore que
» ce sel métallique ne soit un des plus
» prompts et des plus violens poisons
» que l'on connoisse.

» Or, nous avons prouvé que les
» préparations mêmes où le mercure
» sublimé corrosif est adouci avec tant
» de soin (muriate de mercure doux),
» ne pouvaient elles-mêmes être admi-

» -nistrées qu'avec la plus grande circons-
» pection ; qu'elles causaient des sali-
» vations plus facilement que les fric-
» tions mercurielles ; que , données à
» la dose la plus forte dont on puisse
» user , elles ne fournissent qu'un
» moyen infidèle pour la guérison de
» cette maladie. Que doit-on attendre
» raisonnablememeent du sublimé cor-
» rosif, qui contient moins de parties
» de mercure , qu'on ne peut donner
» qu'avec la plus grande circonspection,
» et à des doses beaucoup plus foibles ,
» pour ne pas exposer ceux qui en use-
» raient à être empoisonnés ?

» L'autorité de M. Van-Swieten ne
» m'en impose point , et je me range
» avec empressement au nombre des
» médecins, amis de l'humanité, qui ont
» dit que c'était risquer son honneur
» et la vie des malades, que de faire

» prendre le sublimé ; que c'est un mons-
» tre, qu'on ne doit jamais se flatter
» d'apprivoiser, et qu'on ne parviendra
» jamais à l'adoucir. «

La chimie moderne n'a fait que confirmer ce que vient d'avancer M. Louis ; il est donc essentiel de ne point se servir de ces préparations connues sous le nom de calomelas, de panacée mercurielle, de sublimé doux, d'aquila alba, puisque ces préparations n'étant que le muriate mercuriel doux sublimé ; il est démontré que ce dernier perd à chaque sublimation une quantité de mercure, et qu'il acquière la vertu corrosive. Cette considération doit nous conduire à rejeter ces remèdes qui se préparaient en faisant sublimer neuf fois le mercure doux.

L'opinion de Van-Swieten doit être de si peu de poids, que le célèbre mé-

decin ne s'est pas rapporté à sa propre expérience pour l'usage du sublimé corrosif ; mais bien aux observations de subalternes qu'il avait chargé de cette tâche, qui, pour lui plaire ou autrement, lui en ont caché les mauvais effets (1).

---

(1) Il auroit été difficile de trouver une autorité plus importante pour accréditer un remède suspect, que celle d'un homme aussi célèbre que l'est M. le baron Van-Swieten. Ce savant médecin a donné, il y a quelques années, une certaine vogue au poison le plus dangéreux ; il en a réglé l'administration intérieure comme le remède le plus sûr et le moins dispendieux pour la guérison des maladies vénériennes. L'attrait de la nouveauté a fait adopter cette nouvelle pratique, par des gens qui pensaient

J'ai donc cru, d'après ces opinions, qu'il serait utile et nécessaire de fixer

---

mal de l'ancienne méthode, parce qu'ils n'en jugeaient que d'après leur manière de la diriger.

Le récit des plus brillans succès, opérés par le sublimé corrosif, n'était pas capable de me déterminer en sa faveur, parce que je sais, par une longue expérience, que les plus mauvais remèdes sont souvent les plus vantés, et qu'on a des moyens fort simples de faire multiplier les éloges en proportion du besoin qu'on en a. L'on s'est toujours servi du sublimé corrosif en application extérieure; mais si dans ces cas-là même son usage doit être soumis à des règles de prudence et exiger la plus grande circonspection, pour éviter les dangéreux effets dont il ne manquerait pas d'être suivi faute de ces précautions, peut-on ne pas craindre

les idées relatives à cet objet, et remonter à des principes simples, pour trouver à la maladie vénérienne une méthode de traitement plus sûre qui soit sujète à moins d'accidens et d'inconvéniens.

Cette étude fait, depuis douze ans, l'objet favori de mes peines ; trop heureux si je puis parvenir à faire croire à d'autres ce que l'expérience m'a confirmé si souvent, c'est que l'on peut, je le répète, guérir toutes les affections vénériennes par d'autres remèdes que les préparations mercurielles ; que les dernières sont insuffisantes dans pres-

---

son usage intérieur, sous quelques formes qu'on l'administre ? (Mémoires de l'Académie de Chirurgie, édition in-12, vol. 11, page 242. Mémoire de M. Pibrac, sur le sublimé corrosif.)

que tous les cas, et deviennent dangéreuses dans beaucoup d'autres.

CHAPITRE PREMIER.

De la Maladie vénérienne.

PLAIGNONS le sort des derniers siècles où cette cruelle maladie fut apportée (1), pour la première fois, et

---

(1) Il est assez probable que l'on a fréquemment observé autrefois, dans certaines parties de l'Asie, où régnoit la lèpre, et en Europe quand cette maladie y fut transportée, une maladie des parties de la génération, qui ressemblait à celle qui est communément produite par le vice vénérien; mais il est également probable qu'une maladie nouvelle, que l'on nomme vérole, fut transportée, pour

répandue

répandue parmi nous. Quelle triste réflexion ses progrès ne font-ils point

---

la première fois, en Europe, vers la fin du 15e. siècle, et que cette maladie, si commune de nos jours, n'est qu'une suite de celle apportée d'Amérique, dans le tems dont je viens de parler.

Il y a beaucoup d'apparence, d'après la manière dont s'est manifestée la maladie vénérienne en 1493, 1494, qu'elle était réellement épidémique et pestilentielle, comme l'ont cru *Sébastien Aquilanus*, Pierre Pintor, et comme M. Sanchés a tâché de le prouver. Cette maladie, au commencement de son apparition, s'annonçoit, suivant ses auteurs, par une fièvre violente et des symptômes terribles, semblables à ceux qui caractérisent la véritable peste ; plusieurs même mouroient subitement, et elle se terminait dans les cas où ses progrès étoient plus

faire à l'ami de l'humanité ! Que sont les poisons les plus mortels en comparaison du mal vénérien ! de ce mal af-

---

lents, par une espèce de lèpre, qui laissait des croûtes hideuses sur tout le corps ; ce qui a donné lieu à quelques-uns, qui ont écrit dans ce tems, de la confondre avec l'éléphantiasis. Les précautions que l'on prit dans les principales villes de l'Europe, pour séparer des autres hommes ceux qui étoient affectés de la vérole, semblent confirmer qu'elle se manifesta avec tous les caractères des maladies épidémiques contagieuses : ce ne fut guères que quarante ans après qu'elle changea en quelque sorte de nature, et prit la marche des maladies chroniques, comme on peut le voir dans Fracastor ; c'est cet auteur qui a, le premier, nommé cette maladie syphillis, dans son livre *De Morbis Contagiosis*, imprimé à Venise, en 1549.

freux qui seul empoisonne les sources de la vie, change en amertume les plus douces jouissances de l'amour, immole et corrompt l'humanité dans le germe, et agit par conséquent sur la génération à venir; qui trouble le bonheur domestique, divise les pères, les enfans, les époux; en un mot, qui dissout les liens les plus sacrés! Ajoutez à cela qu'il est de la classe des poisons lents, et qu'il ne se manifeste pas toujours par des symptômes frappans. On est souvent entièrement empoisonné sans le savoir, parce qu'on le laisse communément s'enraciner profondément avant d'employer les remèdes nécessaires, et que l'on s'expose à en empoisonner d'autres sans le savoir; aussi n'est-on presque jamais sûr d'être guéri radicalement, et on est obligé de passer sa vie dans cette incertitude mortelle; et quand le

mal a fait tous ses progrès, quels ravages ne cause-t-il pas dans le corps de l'homme? Les ulcères les plus affreux couvrent tout le corps, les os sont carongés, des membres paralysés, les cartilages du nez et du palais sont perdus, et avec eux se perd la beauté des traits et de l'organe; les douleurs les plus épouvantables dans la moëlle des os, tourmentent le malheureux sur-tout pendant la nuit, et font du tems du repos celui de la torture la plus horrible.

En un mot, le mal vénérien réunit tout ce qu'un poison peut avoir de douloureux, de dégoûtant, d'opiniâtre et d'épouvantable; et nous en plaisantons, nous lui donnons le nom agréable de maladie galante, (dit le docteur Hufeland); nous négligeons, de même que dans les rhumes en général comme

en particulier , d'employer à tems les remèdes convenables. Personne ne pense à arrêter les progrès de cette peste contagieuse ; et mon cœur saigne quand je pense que les habitans de la campagne, jadis si sains, si robustes, faits, à proprement parler, pour conserver une race d'hommes vigoureux, commencent dans nos cantons, où jadis on ne le connaissait pas même de nom, à en être attaqués par le commerce des villes ; quand je vois des villes où le mal était très-rare, il y a vingt ans, et où il est maintenant devenu général ; d'autres où il est prouvé que les deux tiers des habitans en sont atteints ; quand je jète les regards sur l'avenir, et que je vois qu'en continuant d'agir sans obstacle, il finira par infecter même les familles les plus respectables, par le moyen des nourrices, des gouvernantes ;

quand je vois, comme cela m'est arrivé encore nouvellement, les personnes les plus vertueuses, les plus respectables par leurs mœurs, leur conduite, en être attaquées, sans débauche et sans le savoir; quand je vois qu'il pénètre jusques dans l'asyle de l'innocence, il est tems enfin d'arrêter ce mal contagieux; et je ne vois pas d'autres moyens que d'opérer une reforme dans les mœurs, etc.

Cette réflexion judicieuse du docteur Hufeland, nous porte à croire indubitablement que les maux vénériens s'acquièrent, ou par héritage (1), ou

---

(1) C'est un fait constant; Stoll, dans sa médecine pratique, nous fait part d'une observation qui constate les effets du virus héréditaire.

J'ai traité, dit-il, deux sœurs; l'une

lorsqu'un enfant vient au monde vérolé par la faute de l'un ou de l'autre de ses

---

âgée de 10 ans, l'autre de 11, toutes les deux affectées d'un rhumatisme vénérien et de tophus, (tumeur de substance calcaire, qui se forme indifféremment dans différentes parties du corps) ; elles s'étoient bien portées jusqu'alors et avaient été élevées sagement et avec beaucoup de surveillance. Aucuns signes de vérole n'avaient précédé ou n'accompagnaient ceux-ci. Le père nous déclara qu'avant d'être marié, il avoit eu une gonorrhée, qui, après avoir duré long-tems et négligée, disparut d'elle-même ; que la santé de sa femme a toujours été et étoit excellente.

Après et pendant le traitement de ces deux enfans, le père se plaignit d'un mal de gorge qui augmentait pendant la nuit ; il en avait éprouvé depuis quelques

parens, ou ces maux se prennent par le contact de quelques parties molles et poreuses avec une personne infectée ; de cette manière on voit 1°. que l'enfant les donne à la nourice, ou la nourice à l'enfant ; et pour lors, les premiers symptômes se manifestent aux mamelles de la nourice ou à la bouche de l'enfant ; 2°. les enfans se gâtent quand ils couchent avec des personnes infectées, comme ma pratique me l'a confirmé plusieurs fois ; car quoique les adultes, dont la peau a acquis plus de fermeté, ne prennent le mal vénérien que par le coït impur, bien qu'ils

---

années des attaques légères et momentanées. Son front avait été couvert de boutons pareils à ceux qu'on observe chez les vérolés, et sa lèvre supérieure et sa gorge s'ulcéraient, etc.

couchent avec des gens qui en sont infectés, les enfans qui ont des pores plus ouverts, sont par conséquent plus portés à contracter cette maladie ; 3°. dans le coït impur avec une personne infectée, et c'est la manière la plus ordinaire de sa propagation ; cela tient au relâchement des pores du gland, ce qui fait que les vaisseaux absorbans pompent plus facilement le venin qu'un ulcère ou pustule caché dans le vagin lui communique.

Le virus vénérien prend communément *la* forme de pus, ou il s'unit au pus, ou à quelque sécrétion du même genre, et il engendre une matière semblable chez les individus qui le reçoivent ; ce qui prouve qu'il est en général une conséquence de l'inflammation. Outre l'inflammation qui survient dans les parties infectées, il s'y

produit une action particulière différente de celles qui accompagnent les autres inflammations. C'est à cette modification particulière d'action, que l'on doit attribuer la qualité de la matière qui est alors engendrée ; néanmoins, il n'est pas nécessaire que l'inflammation subsiste pour entretenir cette modification d'action, car le virus vénérien continue à se former long-tems après que les signes d'inflammation ont cessé. Ainsi on a vu des hommes, chez lesquels il ne restait qu'un simple écoulement de matiere musqueuse, ou un chancre presque cicatrisé, donner la maladie à des femmes saines ; et l'on voit beaucoup de gonorrhées vénériennes survenir sans aucuns signes d'inflammation.

Chez les femmes, l'inflammation est fréquemment très-légère, souvent même

il n'y en a point le moindre signe ; il est très-constant qu'elles peuvent infecter les hommes quoiqu'elles n'aient elles-mêmes aucuns symptômes d'inflammations, ni même de la maladie vénérienne, sous une forme quelconque.

Ainsi, lorsque l'inflammation et la suppuration surviennent, leur dégré dépend plutôt de la constitution particulière du malade, que de la nature du virus vénérien, qui est toujours le même et agit toujours avec autant d'activité, soit que les effets se manifestent sous forme de gonorrhée ou sous celle de chancre.

La contagion affecte différentes parties chez les hommes, particulièrement le gland, le canal de l'urètre, les prostates, les vésicules séminales dont les conduits excréteurs s'ouvrent près du veru montanum, ce qui donne lieu à

la douleur et tumeur du périné, à la dyssurie, strangurie : dans ce cas, l'humeur qui sort est plus épaisse et en plus grande quantité, souvent les glandes de Cowper, ou de littre sont affectées ; mais rarement seules.

Chez les femmes, les lacunes de graaf, situées près l'orifice externe de l'urètre, sont très-fréquemment affectées, où il n'y a que les glandes sébacées répandues dans le vagin et la vulve qui le sont ; ce qui produit chaleur, douleur, et rarement dyssurie, à moins que l'urine ne passe sur les parties qui sont irritées; il y a quelquefois douleur au périné qui indique que la maladie s'étend jusqu'aux glandes de Cowper.

Les premiers symptômes de la maladie paraissent quelquefois vingt-quatre heures après l'infection, d'autres fois

au

au bout de quinze jours, même six semaines ; ils s'annoncent par une sensation incommode, semblable à un châtouillement qui se fait sentir à l'extrémité de la verge ; l'orifice du canal paraît légèrement enflammé ; l'urine sort en formant un petit filet, et quelquefois le bifurque ; peu de temps après, il sort un mucus blanchâtre, dont la quantité et la couleur varie à mesure que la maladie fait des progrès ; dans le cas où la gonorrhée ne se manifeste qu'au bout de six semaines, le malade se plaint communément de ressentir quelque mal-aise dans les parties, et éprouve tous les symptômes de la gonorrhée, si l'on en excepte l'écoulement, d'où il paraît que l'état inflammatoire peut exister quelque-tems avant que la suppuration survienne ; alors la guérison est plus difficile.

D'autres symptômes se joignent bien.

tôt à cet écoulement ; grande douleur à la verge au tems de l'érection, comme si on la comprimoit fortement en travers et avec la main. Cette douleur presse principalement la nuit, quand le malade commence à sentir la chaleur du lit ; ce resserrement de la verge est un signe patognomonique de la gonorrhée, qu'on appelle cordée ; la verge se courbe dans l'érection, parce que le filet (1) s'est raccourci, et le malade ressent pour lors une vive douleur. A cela se joint une ardeur cuisante d'urine, qu'on ne ressent guère pendant qu'on la rend ; mais qui, sur la fin, se fait vivement sentir tout le long de l'urètre

---

(1) L'on attribue cet accident aux mouvemens spasmodiques des muscles du périné, et au spasme même de l'urètre, ce qui est probable.

et sur-tout à la naissance du gland.

Il arrive quelquefois que l'urètre ayant été excoriée par l'âcreté des matières qui coulent, la nature, pour remplir les brêches, fournit une excroissance de chair lâche et spongieuse, qui, croissant chaque jour, forme ce que nous appellons carnuosités, qui bouchent le canal de l'urètre, de telle manière que le malade éprouve des difficultés sans nombre pour uriner.

Ces excroissances embarrassent infiniment le médecin dans le traitement, et sont un mal plus redoutable que la mort même ; elles ne laissent pas de fournir des matières purulentes, par rapport aux ulcères qui les accompagnent.

Il arrive fréquemment que la matière qui devait sortir par la gonorrhée étant arrêtée par des astringens hors d'œu-

vres, comme cela arrive communément en Angleterre, où la méthode par injection est commune de nos jours, ou bien par quelques mouvemens violens, se dépose dans les bourses et produit une tumeur inflammatoire aux testicules, tantôt sur l'un, tantôt sur les deux ; pour lors l'écoulement diminue, mais l'ardeur d'uriner est la même. Voilà les symptômes les plus ordinaires de cette maladie, lorsqu'elle ne va pas plus avant ; mais lorsque, par la longueur de la maladie et le séjour que le virus a fait dans les parties, il se mêle peu-à-peu dans le sang, ou que, par des astringens donnés mal-à-propos, les matières retenues refoulent dans la masse du sang, la vérole paraît et se manifeste ; les poulains ou bubons qui viennent aux aines, en établissent le premier dégré ; les

douleurs fatiguent la tête et les autres parties du corps, comme les épaules, les bras et les talons, etc. ; les douleurs tourmentent par intervalle et sans règle, sur-tout la nuit, lorsque le malade sent la chaleur du lit, et ce n'est que le matin qu'elles donnent du relâche.

Il paraît des croûtes, des dartres, des pustules en diverses parties du corps ; les exauthênes sont d'une couleur jaune qui les distinguent des autres ; elles sont quelques fois d'une surface large, telles qu'on les voit décrites par les médecins, dans les traités de la lèpre. Plus les éruptions paraissent au-dehors, moins le malade souffre. Ces symptômes vont en augmentant peu-à-peu, et la douleur devient si vive, que le malade ne peut plus rester au lit, qu'il est obligé de courir sans repos dans sa chambre jusqu'au jour; il devient en proie à l'a-

poplexie, la paralysie, l'apthysie, pulmonie, etc.

Ajoutez à cela qu'après la véhémence de la douleur, il vient des tumeurs aux os nommés exostoses, semblables à celles qui viennent aux jambes des chevaux, qu'on nomme sureau. Ces tumeurs procurent inflammation, abcès, suivis de caries; des ulcères malins rongent et détruisent les amigdales, le voile du palais, les cartilages et les os du nez qui s'affaissent après leur destruction; la peau est couverte de pustules rassemblées en placard qui se terminent par des croûtes, des ulcères croûteux qui affectent particulièrement le cuir chevelu; tous ces maux se réunissent et sont les symptômes de cette cruelle maladie. Voilà en peu de mots les suites affreuses de la maladie vénérienne, lorsqu'elle est négligée ou mal traitée; les ulcères et

la douleur allant toujours en augmentant, le patient est trop heureux de voir terminer une carrière si triste par la puanteur, la douleur, la carie, l'opprobre, la honte, plus affreuse que la mort même.

Telle est la maladie que tous les médecins voient depuis plusieurs siècles avec effroi, comme un prothée nouveau; horrible dans ses symptômes, cruel dans ses ravages, elle échappe à tous les efforts des gens de l'art.

Qu'a-t-on opposé à ses progrès? des remèdes plus dangéreux que le mal, une méthode incertaine autant que meurtrière.

Quelle diversité d'opinions sur la nature de ce mal, et sur ses moyens curatifs! que d'incertitudes dans la théorie! que de contradictions dans la pratique!

La médecine, quelqu'éclairée qu'elle

soit, n'a pu encore établir de principes certains et adopter un remède efficace et sans danger ; et ce qui sera difficile à croire, c'est qu'entre tous les moyens de guérir que la nature nous présente, on s'est obstiné à donner la préférence à un demi-métal, qu'on ne devrait administrer qu'en frémissant, et qui, dans les mains les plus exercées, n'est pas sans inconvéniens, et manque toujours l'effet qu'on s'en promet.

Il faut portant rendre justice à ces génies privilégiés, qui, banissant le préjugé reçu en faveur du mercure, ont mis en usage d'autres remèdes, et les ont employés avec succès ; mais leurs tentatives, bien loin d'être accueillies, ont été étouffées par l'opinion et les contrariétés sans nombre des partisans du mercure. Cependant, il est quelques-uns de ces génies, qui, malgré les dif-

ficultés qu'ils ont éprouvées, ont conservé leur caractère intègre et sont parvenus, par leurs judicieux écrits, à dessiller les yeux et à démontrer que la nature n'est pas tellement avare de ses bienfaits, pour ne nous offrir qu'un seul remède spécifique contre une si cruelle maladie : c'est ce que nous allons tâcher de prouver, en offrant à la sagacité de nos lecteurs, quelques articles tirés de ces mêmes auteurs.

CHAPITRE II.

DU MERCURE.

Examen de ses diverses préparations.

LE mercure avait été regardé par tous les anciens médecins comme un poison froid. Gallien, Hist. Nat., lib.

33, n'a pas peu contribué à accréditer ce sentiment par le jugement qu'il en porta. L'autorité que donna à toutes ses décisions la réputation méritée qu'il acquit parmi ses contemporains, laissa long-tems ses successeurs dans l'opinion qu'il avait adopté sur les effets du mercure.

Gallien mit donc le mercure au nombre des poisons, et dès-lors il fut exclu des pharmacies, parce qu'on regardait Gallien comme infaillible. Les médecins Arabes, tels Quævicen, Rasis, Mésué, etc., paraissent être les premiers qui ont osé employer le mercure comme remède; on trouve dans leurs ouvrages quelques recettes mercurielles contre la vermine et les maladies psoriques; mais ils respectèrent encore le sentiment des anciens pour éviter de le faire prendre intérieurement. Il serait difficile de fixer

l'époque où le mercure commença à être employé dans les maladies vénériennes. Quelques médecins ont attribué la découverte de ce remède au hasard ; quelques autres ont pensé que l'analogie des maladies psoriques avec les accidens les plus communs du mal vénérien, telles sont les pustules, les taches et ulcères en différentes parties de la peau, les boutons au visage, principalement au front, firent imaginer que le mercure produirait sur le virus vénérien les mêmes effets qu'il produisait sur le virus psorique contre lequel on l'employait.

Quoi qu'il en soit de ces deux opinions, il paraît qu'on ne tarda pas d'employer le mercure dans le traitement des maladies vénériennes, du moment que le virus fut assez répandu pour exciter l'attention des médecins ; tous les auteurs qui ont vécu vers ce

tems, parlent de ce remède, ou en l'approuvant, ou en le rejetant comme dangéreux et vénéneux.

L'opinion que l'on avait contre le mercure, fit long-tems douter de sa prétendue vertu spécifique; les uns, prévenus de sa malfaisance, l'employèrent à si petite dose, qu'il ne pouvait produire aucun effet; les autres, moins reservés, ne prévoyant point les malheureux accidens qu'une trop forte dose de ce remède devait exciter, jetèrent les malades dans un état mille fois pire que celui ou les avait réduits leur maladie.

D'après la peinture que de Hutten fait dans son livre: *De Morbi gallici curatione, per administrationem ligni gayaci*, chap. 4, de la manière dont on administrait le mercure de son tems, des accidens fâcheux qui en étaient les suites,

suites, il n'est pas étonnant que ce remède passât dans un si grand discrédit, et qu'il fut abandonné des plus habiles médecins, pour recourir aux bois sudorifiques (1), qui furent appor-

---

(1) Le gayac, la squine, le sassafras et la salse-pareille, nous furent apportés des isles et trouvèrent des prosélites ; on connaît assez les cures surprenantes que Fernel, habile médecin de Paris, obtint par le moyen du gayac. Le rapport que fait Ulric de Hutten est plus fait pour attirer l'attention que tout autre. Parmi les bois sudorifiques, le gayac est celui qui a joui de la plus grande confiance ; à juste titre, Nicolas Poll, en 1517, Léon Schmauss, en 1518, le fameux Ulric de Hutten, Delgado, et plusieurs autres médecins célèbres ; Musa, Brassavole, Massa, Fernel, Ferri, Vasalva,

tés du nouveau monde, et annoncés comme des spécifiques infaillibles contre le virus vénérien.

Morgagni et Boerhaave, s'en sont tous servi avec le plus grand avantage.

Poll, médecin de l'empereur Charles-Quint, ne s'est décidé à prôner ce remède qu'après les bons effets qu'il en a obtenus. Il cite plus de trois mille malades qu'il a guéris. Personne n'a peut-être plus contribué à la vogue qu'a eu le gayac que Ulric de Hutten, chevalier Allemand, qui après avoir été traité onze fois inutilement par les frictions, dans le cours de neuf ans, fut guéri avec le gayac. Delgado, prêtre Espagnol, n'y contribua pas peu, ayant souffert vingt-trois ans des tourmens inexprimables, tant de la syphile que des traitemens qu'on lui administra sans succès, dans le grand hôpital de Saint-Jacques à Rome; il fut guéri en peu de tems par son usage.

Jean de Carpi, professeur de chirurgie à Pavie, et Jean de Vigo, contemporains, paraissent être les premiers qui employèrent le mercure avec quelques succès.

Dans les premiers tems, le mercure ne fut d'abord employé qu'en frictions; on le mêlait avec des onguens, dans lesquels on faisait entrer des drogues chaudes et aromatiques, dans l'intention de corriger les qualités vénéneuses et froides que l'on reconnaissait à ce minéral. On a conservé, parmi le nombre immense de préparations mercurielles, dont les auteurs faisaient usage dans ce

---

Jean Paulmier, élève du célèbre Fernel, soutint, à l'exemple de son maître, que le mercure était un remède dangéreux; il dit que le gayac est le remède dont il a éprouvé les meilleurs effets.

tems, que celle de Jean de Vigo, connue sous le nom d'emplâtre de Vigo : *Cum mercurio quadruplicate.*

Les frictions qu'on faisait avec les différens onguens, ne manquaient guères d'exciter une salivation plus ou moins forte, suivant la quantité de mercure dont ils étaient composes, et encore, suivant la nature du tempéramment des malades. On regarda long-tems cette évacuation comme nécessaire à l'expulsion parfaite du virus, et dans cette fausse idée, on cherchait toujours à l'exciter et à l'entretenir pendant un certain tems. On serait encore dans cette idée dangéreuse, s'il ne s'était pas trouvé des sujets en qui la salivation n'ayant pu s'établir, avaient éprouvé plus de soulagement que ceux qui l'éprouvaient.

Le mercure, administré en frictions

avec aussi peu de méthode qu'on vient de le voir, ne pouvait manquer de laisser beaucoup de malades sans être guéris, puisque ce remède qu'on emploie aujourd'hui, torturé de mille manières, avec l'expérience et les connaissances que l'on a acquises sur ses propriétés, n'est cependant pas assez sûr pour ne pas laisser à désirer un remède plus efficace et d'un effet plus constant.

C'est ce qui fit qu'on employa le mercure en fumigation ; les uns choisirent le cinabre (sulfure de mercure rouge) ; d'autres éteignirent le mercure dans la térebenthine, les résines, (oxide de mercure avec les résines ou les baumes), et y ajoutèrent différentes drogues pour en composer des parfums qu'on jetait sur des charbons allumés, à la vapeur desquels on exposait le malade, en le couvrant d'un drap, de manière

que la tête en fut préservée ; ensuite, on le portait dans son lit où on le tenait chaudement, afin d'exciter la sueur souvent en si grande abondance, que le malade s'en trouvait épuisé.

Cette manière d'administrer le mercure eut très-peu de partisans ; les succès ne répondant pas à l'attente de ceux qui l'employaient, on eût recours au sublimé corrosif en lavage (muriate de mercure oxigéné), qu'on faisait dissoudre à la dose de deux onces dans sept à huit livres d'eau ; ce remède eût très-peu de succès, puisqu'il n'eût jamais un grand crédit et ne fut pas long-tems en usage.

On a essayé ensuite de le faire prendre intérieurement ; on le donna divisé par la trituration avec d'autres drogues ; la première recette de ce genre est celle connue sous le nom fameux de *Pillules*

de Barberousse, insigne corsaire, qui devint roi d'Alger.

Une fois que l'on eut commencé à secouer le préjugé qui faisait regarder le mercure comme un poison, les chimistes le travaillèrent en mille formes différentes. Dès-lors, au grand préjudice de l'humanité, il fut prodigué dans un état qui le rendit très-pernicieux et très-caustique, par les préparations qu'on lui fit subir.

Le précipité rouge (oxide rouge par l'acide nitrique), caustique des plus violens, fut celle que l'on éprouva la première. On trouve ce remede recommandé dans Mathiole, à la dose de quatre à cinq grains.

On a cru ensuite beaucoup adoucir le précipité rouge, en laissant brûler plusieurs fois de l'esprit-de-vin dessus, et en lui donnant le nom d'arcane coral-

lin ; mais cette préparation conserve assez de causticité pour produire des désordres considérables sur l'estomac. Parut ensuite le précipité blanc (muriate mercuriel par précipitation), que l'on employa à la dose de six grains intérieurement ; le précipité jaune, ou turbith minéral (sulfate de mercure jaune), et plusieurs autres tous aussi dangereux les uns que les autres, qui causèrent beaucoup d'accidens, sans obtenir de succès. Parmi les sels mercuriels, formés par la combinaison de ce métal avec les acides minéraux, on vit paraître le mercure doux, l'aquila alba, la panacée, le turbith, le sublimé corrosif ; on sait ce qu'on doit penser de ces différens sels, dont j'ai fait voir le danger dans la première partie de cet ouvrage.

Le sublimé corrosif jouit d'une solu-

bilité que n'ont pas les autres préparations, et par ce moyen il serait peut-être le plus efficace de tous, si sa causticité ne l'empêchait d'être donné à la dose nécessaire, pour en obtenir l'effet désiré.

Plusieurs médecins célèbres ont pensé, de ce nombre est M. Sanchés, que le sublimé corrosif ne convient que quand on l'emploie conjointement avec les bains à la russe, et que quand les symptômes se montrent à la superficie du corps. Dans ce cas, il faisait entrer d'abord le malade dans le bain russe et lui donnait ce remède; lorsque les sueurs commençaient à paraître, en sortant du bain, il le faisait mettre au lit dans une chambre chaude, placée à côté. Cette méthode peut être avantageuse dans quelques circonstances, dit M. Bosquillon, médecin de Paris; mais

l'on peut dire en général qu'il n'y a pas de remède plus infidèle que le sublimé corrosif, de quelque manière qu'on l'administre ; il dissipe promptement les affections locales, sur-tout les ulcères de la bouche, ce qui peut être dû, à ce que passant sur ces parties, il agit localement ; mais l'expérience prouve que souvent il ne détruit pas entièrement l'action du virus vénérien, et que les affections locales que l'on croyait guéries, reparaissent beaucoup plus fréquemment après son usage, qu'après la plupart des autres préparations que l'on donne à l'intérieur : d'ailleurs, aucun remède n'est plus nuisible à l'estomac et aux intestins ; ce qui devrait suffire pour le faire rejeter (1).

---

(1) On sait que ce remède agace l'es-

Delà, il résulte que le sublimé cor-

---

tomac, donne des tranchées, des coliques violentes; qu'il n'y a que des gens très-robustes qui n'en ressentent pas d'incommodités, même dès les premières prises données avec le plus grand ménagement. Il y a des estomacs si sensibles, qu'il n'y a aucune circonspection qui puisse les mettre à l'abri des impressions funestes de ce remède. M. Duplessis, chirurgien-major des armées, a vu, dans les hôpitaux du Bas-Rhin, où l'on avait usé de cette préparation, des hommes qui sont morts véritablement empoisonnés, et qui avaient l'estomac cautérisé par ce remède. Voilà toutes nos craintes justifiées; ces cas, dira-t-on, sont extrêmement rares, en les comparant au nombre de personnes qui ont pris ce remède impunément et avec fruit; c'est ce qui est maintenant à propos d'examiner.

Qui nous garantira que, parce qu'un

rosif sera toujours un remède dangé-

---

grand nombre de personnes auront pris un grain de sublimé impunément, un autre ne sera point la victime d'une moindre dose ? Mais supposons que tous les malades, nouveaux Mithridates, (roi des Deux-Ponts, qui s'était habitué à prendre toutes sortes de poisons, sans danger), soient habitués au poison; que la sensibilité émoussée des organes de la digestion empêche qu'il ne se soulève contre l'usage de ce remède; il faut, pour obtenir le succès qu'on en attend, qu'il porte son action dans le sang. Distribué dans les liqueurs, y perd-t-il sa qualité vénéneuse ? Les règles de prudence, qu'ont-elles opéré, sinon d'avoir converti un poison subtil et actif en un poison lent ? C'est une vérité incontestable; il faudrait savoir ce que sont devenus la plupart de ceux qui en ont fait usage, un

reux,

yeux, peu efficace, qui, en détruisant

an, deux ans ou trois ans après leur traitement. M. Louis, que j'avais prié de s'informer, pendant ses campagnes, des effets consécutifs de ce remède, m'a dit avoir vu les malades réduits dans un état de maigreur et de desséchement considérable, malgré les boissons émollientes, l'usage du lait qui empêchait une action destructive plus marquée ; que ceux dont la poitrine était plus délicate, ne résistaient point à l'usage de cette préparation ; que les malades restaient aux hôpitaux tout autant de tems que par un traitement exempt de danger, et moins infidèle ; que la disparution des symptômes douloureux ne pouvait pas être une preuve de la guérison des malades, et qu'il faudrait les revoir quelque tems après l'époque à laquelle on fixe leur guérison radicale, pour juger saine-

quelques symptômes légers, détruit

---

ment de l'effet du moyen par lequel on prétend l'avoir obtenu.

M. Duplessis assure que ceux qui avaient fait usage du sublimé, étaient obligés d'avoir recours aux frictions, etc. Enfin, on ne conçoit pas comment des hommes raisonnables peuvent s'exposer à être victimes d'un remède aussi dangéreux; comment il y en a d'assez téméraires pour l'employer; et entre les uns et les autres, une multitude d'hommes qui le vantent, sans savoir pourquoi, aux dépens d'une méthode sûre. Il semble que ce soit une conspiration contre l'humanité.

L'auteur de ce mémoire, inséré dans le tome 11 de ceux de l'Académie de Chirurgie, page 244, édition in-12, fait voir aussi combien il est dangéreux de se servir de cette préparation mercurielle, même

l'estomac, affecte souvent la poitrine (1), et jète ordinairement le sujet dans

---

comme escharotique extérieurement ; il cite plusieurs observations où des personnes dupes de certaines gens ont été victimes de ce poison. (Voir le mémoire cité.)

(1) M. Rauquil, chirurgien-major du corps des grenadiers de France, dont la prudence et la capacité sont connues, est peut-être, de tous les chirurgiens, celui qui a le plus observé les effets du sublimé corrosif, a fait de judicieuses remarques sur le caractère de la fluxion de poitrine, qu'il a vu survenir dans l'usage du sublimé ; la difficulté de respirer ne répond pas à l'intensité de la douleur ; le pouls n'est pas si dur, parce que le mal vient moins de l'engorgement que de l'irritation des vaisseaux ; et les saignées si efficaces dans la fluxion inflammatoire, ne réussissent

une situation pire que celle pour laquelle on l'a employé.

En général, toutes les préparations mercurielles, que nous devons à la chimie, ont deux défauts qui les rendent nuisibles et inefficaces; elles sont ou trop caustiques, et la plupart insolubles par leur causticité; elles causent des désordres plus ou moins grands à l'estomac, et leur insolubilité ne leur permet pas d'entrer en suffisante quantité dans le sang, pour y détruire entièrement le virus vénérien.

On doit donc rejeter toutes ces préparations, et on ne serait autorisé à n'y

---

guères dans celles-ci; les plus grands secours se tirent des remèdes adoucissans et capables d'envelopper les sels irritans que l'usage du sublimé a porté dans les humeurs.

avoir recours que par le défaut d'inefficacité de la part des autres remèdes anti-vénériens ; mais puisqu'il en existe d'aussi efficaces, pour ne pas dire plus, exempts de toutes ses mauvaises qualités, il n'y a point de raison pour s'obstiner à rejeter les bons pour garder les mauvais.

Quel bonheur pour l'humanité, si chaque maître de l'art se rendait à la vérité de ce principe ! On ne verrait plus dans cette foule de victimes, dont la vie échappée aux dangéreux effets d'un poison, s'achève dans la langueur, les angoisses, suites funestes de l'altération produite par les remèdes caustiques sur l'organisation des principaux viscères.

Après avoir fait voir la base où repose la prétendue vertu anti-vénérienne, exclusive du mercure, combien elle est chancelante et dangéreuse, passons à la

spécificité de ce minéral, et voyons ce que le docteur Périlhe en pense.

L'erreur qui fait du mercure un spécifique, dit ce médecin, est ancienne est très-répandue, et d'autant plus chère à bien des gens, qu'elle s'est en quelque sorte identifiée avec leur pratique; ils ne consentiront pas facilement à s'en défaire; ne désespérons pas néanmoins d'obtenir d'eux le sacrifice en faveur de la raison, de l'expérience, de la bonne physique; et pour le rendre moins pénible, tâchons de les convaincre qu'ils n'abandonnent qu'une chimère.

Cette propriété tant célébrée a-t-elle des fondemens plus solides? Nous osons assurer que non. L'idée d'un spécifique renferme celle d'une vertu particulière, propre, individuelle, occulte, ne répondant à aucunes indications,

n'exigeant pour guérir aucunes évacuations, guérissant sûrement. C'est par l'ensemble de ces qualités toutes essentielles que le quinquina, le seul spécifique peut-être, (selon Freind), que la médecine possède, est réputé le spécifique des fièvres intermittentes. Quoique la spécificité de ce dernier lui soit aussi contestée, nous le prendrons pour modèle du vrai spécifique, si le mercure, mis en parallèle avec cette écorce, ne se soutient pas ; il perd tout droit à la spécificité.

Le mercure agit-il d'une manière analogue à celle du quinquina ? Qui pourrait le prétendre ? Les plus petites évacuations suspendent souvent l'effet de l'écorce du Pérou, rappellent même la fièvre qui n'aurait pas reparu sans cela ; le mercure, au contraire, après avoir agi comme atténuant, mécanique,

évacue l'humeur divisée par les couloirs de la salive, des urines, des selles, par la peau, etc., ou exige des moyens accessoires qui produisent quelqu'unes de ces évacuations, s'il est donné à trop petites doses pour les exciter lui-même. Nous ignorons absolument la manière dont le quinquina agit sur la cause matérielle des fièvres : la façon d'agir du mercure paraît démontrée. Le quinquina guérit assez constamment les fièvres non compliquées ; on pourrait même dire qu'il les guérit toujours dans les individus bien constitués et sains d'ailleurs. Le mercure soutiendra-t-il le parallèle à cet égard ? A Dieu ne plaise que je veuille porter le désespoir dans le cœur des malades ; mais qu'ils jètent les yeux autour d'eux, ils y trouveront la triste vérité dont je me crois permis de leur épargner la preuve. Quels acci-

dens, quels ravages a produits le quinquina ? on me dispensera, sans doute, ici de peindre les ravages produits par le mercure, même entre les mains des gens instruits. Combien serait affreux le tableau des maux dont il est tous les jours l'instrument dans celle des ignorans ? Convenons donc qu'il n'existe aucune analogie entre la façon d'agir, les effets, l'efficacité du mercure, et les qualités correspondantes du quinquina, ni par conséquent aucuns rapports essentiels entre les facultés prétendues spécifiques de ces deux médicamens.

Ces considérations prouvent, à notre avis, d'une manière incontestable, que le mercure ne diffère aucunement des autres fondans : comme eux, il convient dans le tems d'épaississement : comme eux, il atténue, il fond, il désobstrue

et unit quand la dissolution putride, effet de la stagnation, s'est emparée des fluides et des solides: comme eux enfin, il produit des accidens formidables dans les constitutions sèches, très-irritables, plétoriques, fébriles, toutes les fois que, les délayant, les humectant, etc., n'ont pas fait perdre à la fibre une portion de sa sensibilité. Est-ce donc-là le caractère d'un spécifique?

Ajoutons à cela une considération fort simple et qui me paraît très-concluante; si le mercure agit sur le virus par une ou plusieurs propriétés qui lui soient particulières et indépendantes de son mouvement, on conviendra qu'il ne doit jamais manifester plus évidemment sa vertu anti-vénérienne, que lorsqu'il sera mis en contact avec le virus.

Supposons maintenant un chancre primitif; que devait faire le Praticien

persuadé de la spécificité de ce minéral? Il se hâterait, je pense, s'il était conséquent, de l'appliquer dans toute sa pureté (1). Personne néanmoins ne s'est

(1) Une expérience ingénieuse du docteur Harisson, semble venir à l'appui de cette théorie ; il a pris de la matière d'un ulcère, évidemment syphilitique, après l'avoir mêlée et triturée avec l'oxide noir de mercure gommeux ; il a essayé d'inoculer la vérole avec cette matière ; le résultat fut qu'il ne s'en suivit aucune infection : pendant que la matière prise du même ulcère, avec le mercure sans mélange, inoculé de même, produisit un ulcère et des symptômes véroliques. Ce fait isolé mérite d'être confirmé par des expériences ; supposé qu'il soit faux ou douteux, il en est un autre non moins intéressant, qui mérite toute notre attention ; c'est que le mercure a l'état métallique, n'a aucune action sur le virus

avisé encore de l'appliquer dans cet état, et il est sûrement très-probable

---

syphilitique ; qu'il n'agit qu'autant qu'il se trouve oxidé, et que son énergie, sur le corps humain, semble être en proportion du degré d'oxidation qu'il a subi dans les préparations qu'on administre. L'oxide rouge et jaune du mercure, le nitrate, et sur-tout le muriate oxigéné de mercure, en fournissent des exemples frappans ; mais les découvertes des chimistes français nous ont appris que le mercure, dans son état d'oxide, n'est plus un corps simple, mais une substance composée d'oxigène (air vital) et de métal. Il reste donc à présent à déterminer si le mercure, comme tel, qui agit contre le virus, en administrant les différentes préparations mercurielles, ou si c'est peut-être l'union de tous les deux ensemble, qu'il faut pour produire cet effet salutaire.

que les malades n'y ont rien perdu ; mais on l'a appliqué dans un état de division

---

C'est à la chimie moderne, qui a déjà jeté tant de lumières sur l'économie animale, sur la nature, la guérison des diverses maladies, ainsi que sur l'action des différens remèdes, à éclaircir ce point de doctrine ; c'est aux médecins praticiens, instruits dans les principes de cette science utile et sublime, à résoudre ce problême intéressant.

C'est le professeur Fourcroy qui a fait remarquer, pour la première fois, il y a douze ans, dans ses leçons, que la propriété médicamenteuse en général, paraissait tenir dans la plupart des composés chimiques à la combinaison de l'oxigène, et qu'elle semblait être à raison de la quantité de ce principe.

Depuis, le docteur (Girtanner) a avancé, il y a quelques années, que les effets produits sur le corps humain, par

conservé par la graisse, c'est-à-dire, selon l'opinion commune, sous la forme

---

les différentes préparations mercurielles, étaient dûs entièrement à l'oxigène avec lequel elles étaient combinées, et que c'était au dégagement de ce principe, qui avait une puissante action sur le corps humain, que les effets anti-vénériens du mercure étaient dûs. Cette assertion a été prouvée par l'expérience; plusieurs officiers de santé se sont empressés de la vérifier. W. Scott, chirurgien à Bombay, aux grandes Indes, à Lyon, en France; Cruisckaud, médecin à Londres; Currie, à Liverpool, et Rollo, tous médecins renommés en Angleterre, en partant de ces principes, n'ont obtenu des bons effets des autres préparations oxigénées, autres que celles qui résultent de la combinaison avec le mercure. Voyez à ce sujet Swediaur, chap. 10, de la manière d'agir du mercure dans le corps humain.

la plus avantageuse qu'il puisse recevoir. Quels effets a-t-il produits ? Sans doute que, dépouillant le chancre de sa virulence, il l'aura converti en plaie simple. Rien moins que cela ; il a irrité l'ulcère et la partie qui le portait ; il l'a aidé à s'étendre en soutenant, augmentant même l'inflammation. S'est-on obstiné à continuer l'application de la pommade ? elle a rendu calleux et rebelle un ulcuscule qu'en peu de jours l'eau de guimauve aurait guérie.

Il y aurait pourtant quelque sorte d'injustice à mettre sur le compte du mercure, considéré comme tel, des effets dont il est assurément très-innocent : il n'a rien fait en tant que mercure ; la graisse seule, ou le sel, ou savon mercuriel qu'il contient, ont causé tout ce mal. C'est principalement ce dernier agent qui produit tout le bien, lorsqu'il

en résulte quelqu'un de l'application de la pommade sur les chancres, ce qui ne décèle pas assurément la propriété anti-vénérienne spécifique du mercure, mais bien la causticité du sel dont il est la base : ce sel agit dans ce cas comme les autres préparations mercurielles caustiques, et on sait que celles-ci n'agissent qu'à raison de leur causticité.

Si quelqu'un doutait de ce que j'avance, il suffirait, pour l'en convaincre, de lui faire observer que les acides minéraux, les vitriols (sulfates), la pierre infernale (nitrate d'argent fondu), etc., produisent sur les plaies vénériennes, susceptibles de leur application, les mêmes effets que les sels mercuriels corrosifs. En un mot, je le répète, si le mercure détruisait le virus par une vertu particulière, il devrait

le neutraliser par son seul contact ; qui lui reconnaît cette propriété ? qui l'oserait défendre ? Renvoyons donc sa prétendue spécificité au siècle demi-barbare qui l'a vu naître. C'est donner assez à l'opinion régnante, que d'admettre le mercure au nombre des meilleurs atténuans, fondans mécaniques.

Depuis long-tems le mercure était réputé le spécifique de la galle, lorsqu'on s'avisa de le transporter aux maladies vénériennes. En changeant sa destination, on conserva sa vertu putative ; il fut reçu comme spécifique. Ce n'est pas ainsi qu'on doit procéder dans les sciences. Quand il serait vrai que le mercure possédât spécifiquement la vertu anti-psorique, on n'en pourrait rien conclure en faveur de la vertu anti-syphilitique. L'induction serait doublement vicieuse, car bien certaine-

ment le mercure n'est point le spécifique de la galle : on a donc commis une double faute, on a donc mal raisonné sous deux rapports ; 1°. en ce qu'on a conclu de la spécificité anti-psorique, à la spécificité anti-syphilitique ; 2°. en ce qu'on est parti d'une fausse supposition. Soit, dira-t-on, nos pères ont mal raisonné ; mais leur conséquence est vraie, et le mercure est le spécifique de la vérole : pour détruire une assertion sans preuve, il suffit de la repousser par l'assertion contraire ; mais cette marche rigoureuse du raisonnement n'est pas celle qu'il faut tenir lorsqu'on veut convaincre et persuader. Raisonnons donc, et prouvons contre ceux-là même qui veulent en être crus sur leur parole, et qui se dispensent de prouver.

L'idée d'un specifique emporte celle d'un remède altérant. Un spécifique

anti-vénérien, s'il existait, serait donc un médicament plus propre à dénaturer qu'à chasser le virus syphilitique. C'est au moins, selon cette règle, que les absorbans sont le spécifique des acides des premières voies, et les acides celui des miasmes alkalescens, répandus dans nos humeurs.

Dans l'un ou l'autre cas, dès que le spécifique a pu joindre le délétère, ce dernier n'existe plus. Le mercure doit donc déployer la même énergie ou renoncer au titre de spécifique. Continuons. Pour que les absorbans agissent efficacement et complètement sur les acides des premières voies, il faut que leurs doses soient proportionnées à leur quantité. Il en sera donc de même du mercure, par rapport au virus vénérien; il faudra donc proportionner la dose de l'antidote à la quantité présumée du

virus. Maintenant, prenons une dose moyenne de mercure. Parmi les Praticiens attachés aux frictions, les uns emploient six onces d'onguent, à parties égales; d'autres, deux onces et demie, trois onces; déterminons la dose moyenne à quatre onces, et par conséquent à deux onces de mercure: cela posé, qu'on nous dise pourquoi six, huit, dix onces de mercure, reçu par certains individus, dans le cours de cinq ou six traitemens consécutifs, ce qui n'est pas sans exemple, n'ont fait que pallier, et quelquefois même envenimer leurs maux; il en est tout autrement des absorbans envers les acides, leurs effets sont constans, certains et invariables.

Voyons l'objet sous une autre face; dix onces de mercure n'ont point détruit la quantité du virus présumé dans un sujet quelconque; en chan-

geant de méthode, on donne avec les préparations convenables, douze grains de sublimé corrosif (muriate oxigéné de mercure.) Je vois-là six grains de mercure, il est en tout semblable à celui de l'onguent mercuriel, il n'est ni plus ni moins spécifique; cependant le malade guérit. Qu'on nous explique donc comment six grains du même spécifique ont fait ce que dix onces n'avaient pu faire.

La réponse est sur les lèvres d'un grand nombre de mes lecteurs: c'est qu'ici le mercure est dans un état salin, et qu'ainsi modifié, il est plus actif, plus puissant, plus efficace. Les lecteurs ne s'apperçoivent pas qu'ils ruinent leur cause en voulant la défendre; car le mercure, dans l'état salin, est tout autre corps que le mercure coulant: il peut avoir des qualités plus éminentes

que le métal ; mais ce n'est plus le métal même, et si la spécificité était inhérente à la nature métallique, comme ils le prétendent, elle n'existe certainement plus ; de même, le fer-métal, qui est attirable à l'aimant ; mais s'il est mis ensuite à un état de combinaison quelconque, il perd sa spécificité, et n'est plus attirable à l'aimant ; mais alors il purge, fait vomir, pousse aux urines, etc. ; il en est de même du mercure, dont les propriétés spécifiques, supposant qu'elles résident dans ses propriétés métalliques, se trouvent détruites par son état de combinaison avec les acides ou autrement.

Je crois avoir prouvé suffisamment que ce n'est pas de l'aveu de la raison, qu'on a cru le mercure le seul remède de la vérole, et son spécifique. Je désire en avoir dit assez pour encourager

l'homme instruit et prudent à chercher de nouveaux anti-vénériens ; j'espère au moins avoir convaincu ces hommes futiles et tranchans ; qui décident de tout sans rien approfondir, que lorsqu'ils prononcent qu'un remède quelconque ne guérit pas la vérole, par cela seul qu'il n'est pas mercuriel ; ils nuisent aux progrès de l'art de guérir, avilissent leurs connaissances, insultent à la raison, et contredisent l'expérience qui les dément.

Je suis loin de croire mes raisonnemens sans réplique ; on peut surtout les éluder en soutenant avec obstination que ce n'est pas à titre d'atténuant que le mercure guérit la vérole ; qu'il doit sa vertu anti-vénérienne à quelque principe caché, unique dans sa nature, comme le minéral qui l'enserre. Je ne me suis pas dissimulé cette sorte

d'opposition. Mais que peut une allégation vague, pour ne rien dire de plus, contre des faits incontestables et des raisonnemens dictés par la plus saine physique ?

Je terminerai ce chapitre, en exposant, aux yeux de mes lecteurs, un tableau des maladies qui restent après les frictions mercurielles, qui sont cependant guérissables ; des maladies presque incurables qui restent quelquefois après les frictions ; ce tableau est d'autant plus fidèle, qu'il est emprunté du plus zèlé comme du plus instruit des partisans des frictions mercurielles. Astruc fait donc ces deux classes des accidens qui résistent au traitement des frictions.

PREMIÈRE CLASSE.

Il y a deux espèces de vérole ; l'une qui

qui attaque les fluides, l'autre les solides.

Après la guérison de la seconde, il reste ordinairement des vices dans les solides, tels que les suivans; 1°. la gonorrhée, soit récente, soit habituelle, subsiste après les frictions; 2°. les poireaux vénériens; 3°. le phimosis et paraphimosis habituels; 4°. les condilômes, les crêtes et autres excroissances de l'anus et des parties naturelles; 5°. la fistule à l'anus, la fistule lacrymale; 6°. les douleurs de rhumatisme et de goutte; 7°. les dartres et la gratelle; 8°. la gerçure des mains; 9°. les ulcères opiniâtres; 10°. les différentes espèces de caries des os; 11°. le scorbut; 12°. les écrouelles.

DEUXIÈME CLASSE.

13°. Les tumeurs des testicules;

14°. les courbures de la verge dans l'érection ; 15°. l'impuissance ; 16°. les nodus, les ganglions, les tubercules, les tumeurs gommeuses ; 17°. les exostoses vrais (1) ; 18°. les douleurs dans les os ; 19°. les cancers qui dépendent d'une cause vénérienne ; 20°. l'ulcère de la matrice ; 21°. la paralysie vérolique ; 22°. le tremblement des membres qui vient d'une cause vérolique ; 23°. l'alopécie ou chûte des poids ; 24°. l'affaissement du nez.

J'ai tâché de démontrer dans ce chapitre le principe auquel le mercure doit la plupart de ces vertus, de même que ses inconvéniens ; je crois avoir

---

(1) Voir Stoll, page 388, tome 3, nouvelle édition, observation sur une maladie vénérienne, rebelle à tous les traitemens mercuriels.

assez convaincu le lecteur de la fausseté de sa prétendue spécificité ; je pourrais m'étendre davantage sur ce sujet, mais les bornes de cet ouvrage, qui est destiné seulement à servir d'instruction à mes malades, ne me permettent pas de l'entreprendre plus au long.

CHAPITRE III.

Des maladies produites par le mercure.

Après avoir exposé, dans le chapitre précédent, le tableau des maladies qui résistent au traitement mercuriel, et qui restent après ce traitement, jetons un coup-d'œil sur les maladies que le mercure lui-même produit, et pour ne point être taxé de partialité, consultons un auteur lui-même impartial,

Swediaur, chap. 19, des maladies produites par le mercure.

Les mauvais effets du mercure sur le corps humain, dit-il, ont été observés de tous tems dans les mines d'où l'on retire ce minéral, ainsi que dans les différens atteliers et manufactures où on l'emploie, mais plus particulièrement depuis que l'usage de diverses préparations chimiques de ce métal fut introduit dans la médecine pour la guérison des maladies syphilitiques. Plusieurs écrivains anciens depuis Vigo, en ont fait mention, et il n'y a pas un Praticien moderne qui n'ait eu occasion de voir les mauvais effets et même dangéreux de ce minéral, dont les vapeurs ou exhalaisons dans les mines et nos atteliers, ou laboratoires chimiques, affectent puissamment les nerfs et le cerveau, et produisent des asphixies, des coli-

ques, des tremblemens, et même des paralysies des différens membres, rendant le corps languissant et paresseux, et détruisent à la longue toutes les facultés intellectuelles de l'homme, en le rendant hébêté et stupide. J'ai vu plusieurs exemples de cette triste affection dans les atteliers des doreurs en métaux, qui se servent de l'or amalgamé avec le mercure, et font volatiliser après au feu ce dernier.

Le professeur Fourcroy (voyez Essai sur les maladies des Artisans, traduit du latin de Ramazzini, avec des notes, page 42), nous donne un exemple frappant des maux que le mercure, appliqué de cette manière, est capable de produire dans l'histoire de deux doreurs en or moulu, le mari et la femme, qui mérite une place ici.

Cet homme étoit très occupé à Paris,

il doroit depuis le matin jusqu'au soir, dans une chambre assez vaste, mais basse, où il couchait, lui, sa femme et ses enfans. Ayant pris assez peu de précautions contre les vapeurs mercurielles, il lui vint d'abord des chancres à la bouche, en très-grande quantité; son haleine, à cette époque, était fétide; il ne pouvait ni avaler, ni parler, sans des douleurs effroyables : de pareils accidens guéris par la cessation de son ouvrage, et les remèdes appropriés, reparurent trois ou quatre fois de suite, seuls et sans aucun autre symptôme; mais bientôt à ce mal, se joignit un tremblement universel très-violent, qui attaqua d'abord ses mains, puis tout son corps : il fut obligé de rester dans un fauteuil, sans pouvoir faire un pas; son état était digne de pitié; agité de mouvemens convulsifs perpétuels, il

ne pouvait ni parler ni porter ses mains à sa bouche sans se frapper lui-même ; on était obligé de le faire manger, et il n'avalait que par une déglutition convulsive, qui, cent fois, manqua de le suffoquer. Ce fut dans cet état affreux de sa maladie, qu'il eut recours à un empirique, qui frotta ses jambes d'une pommade, les fit baigner dans du gros vin, dans lequel il faisait infuser des herbes aromatiques, et lui prescrivit, tous les matins et tous les soirs, environ un gros d'une poudre rouge, à prendre dans une pomme. Ces remèdes eurent un effet singulier : son tremblement cessa un peu ; ses jambes et ses cuisses s'enflèrent prodigieusement, il y vint des cloches en grande quantité ; on les perça avec une aiguille, elles rendirent en abondance une eau trouble séreuse, qu'on conserva dans des pots

par ordre de l'empirique ; au bout d'un certain tems, il s'y fit un dépôt, parmi lequel on appercevait manifestement des globules de mercure. Ce fait ne doit pas paraître surprenant, puisqu'on a vu plus d'une fois dans les cadavres des hommes qui avaient pris beaucoup de mercure dans leurs maladies, ce demi métal en substance dans leur cerveau, les intestins, les poumons, dans leurs os mêmes. Au bout de cinq ou six mois d'un pareil traitement, notre malade se sentit beaucoup mieux : son tremblement étant diminué et n'existant presque plus, il se crut guéri, et malgré l'avis de son médecin, qui lui conseillait de se servir de ses remèdes pendant deux ou trois mois encore, pour s'assurer une guérison parfaite, il se négligea. Peu-à-peu il essaya de marcher avec deux cannes, et se sentit enfin assez fort pour hasarder

de sortir de sa maison, et de se promener dans les rues : l'exercice le fortifia, mais il lui restait une sensibilité singulière ; le bruit d'un cheval ou d'une voiture quelconque le faisait tressaillir au point qu'il aurait été bien des fois dans le cas d'être écrâsé, s'il n'eût pris la précaution de marcher contre les murs et contre les boutiques ; il était alors obligé de s'arrêter crainte de tomber ; il ne pouvait exprimer la sensation désagréable que lui faisait ce bruit. Enfin, ayant recommencé son ouvrage, malgré les précautions qu'il prit, son tremblement augmenta, et se fixa dans ses mains : une remarque singulière, c'est qu'ayant l'habitude de s'énivrer dans cet état, il tenait son verre sans le renverser, ce qui ne lui arrivait pas lorsqu'il n'avait pas bu ; il m'a dit avoir fait cette observation sur plu-

sieurs de ses confrères qui étaient dans le même cas que lui. Les soins qu'il eut de ne travailler que très-peu, d'écarter ses vapeurs de mercure par un courant d'air, l'exemptèrent des maux cruels qu'il avait déjà soufferts ; il n'éprouva plus que le tremblement des mains, et un bégaiement insupportable ; le psellimus métallicus de Sauvage, qui résista à l'électrisation, recommandé dans ce cas par Dehaën, qui en a eu du succès. Ce doreur a vécu trois ou quatre ans après, sans aucun autre accident, et il est mort d'une fracture du bras à trois endroits différens. Il est à remarquer que ce bras était affligé de rhumatisme, et qu'il y portait un cautère depuis longues années.

Sa femme eut à-peu-près les mêmes symptômes, mais beaucoup moins graves dans le commencement ; elle eut de

particulier un ptyalisme continuel, qui la dessécha et la rendit comme un squelette. Dans la suite, cette malheureuse femme devint asthmatique ; les accès de cette maladie, d'abord éloignés, se rapprochèrent de plus en plus ; elle avait un râle continuel, ne crachait ni ne toussait sur la fin de cette maladie, qui fut la même pendant dix-huit ans ; elle ne pouvait ni marcher, ni se pancher, sans crainte d'être suffoquée : fixée dans un fauteuil, depuis plus d'un an, les symptômes de son asthme devenant de plus en plus graves, elle fut enfin délivrée de ses maux par une mort heureuse pour elle, et qui eut quelque chose d'affreux pour ceux qui en furent les spectateurs.

Le mercure introduit dans l'économie, sous forme d'oxide ou de sel, produit dans l'estomac et les boyaux

des cardialgies, des dyspepsies ou pertes de l'appétit, des coliques, des diarrhées. Entré dans la masse du sang, il rend la langue blanche, il dispose la partie albumineuse du sang à la coagulation, et développe plusieurs autres symptômes d'une irritabilité augmentée ; mais de l'autre côté, ses effets diffèrent manifestement, par leur énergie, de tous les autres remèdes ; tels sont l'augmentation de la sécrétion de la salive beaucoup plus prompte et plus violente, et le changement de la nature de cette humeur bienfaisante et sans odeur, en une humeur âcre corrosive, et d'une odeur infecte, l'haleine fétide, la tumeur des gencives et des ulcères très-douloureux et rongeant à la bouche et à la langue (1) ; les dents commencent à noir-

(1) Voir. Stoll, méd. prat. ; pag. 384, tom. 3, art. Angine mercurielle.

cir,

cir, à vaciller, tombent à la fin, et sont souvent suivis de la chûte des os palatins ou maxillaires. Ces symptômes sont plus ou moins accompagnés d'une langueur considérable, d'un épuisement et émanation générale du corps, et finissent quelquefois par une torpeur universelle, ou état cataleptique du malade. D'autres fois, au lieu de guérir les ulcères ou autres symptômes syphilitiques, pendant cet intervalle de tems, il ne les change ni ne les guérit. Dans d'autres cas enfin, il produit des fièvres ou une irritabilité générale du systême nerveux, et change le caractère des ulcères syphylitiques, en ulcères d'une nature très-différente (1).

(1) Trincavellius parle d'un gonflement considérable à la langue d'une jeune femme qui avait été frottée inconsidérément de pommade mercurielle, jusques sur la tête.

On a pris jusqu'ici les ulcères, ainsi changés par le mercure, pour des ulcères scrophuleux ; on les nomme aussi phagédéniques.

L'action mercurielle excite en outre, et plus fréquemment, lorsque le malade s'est exposé au grand froid, ou à l'air de la nuit, des douleurs de tête, tumeur du visage, de la gorge, et de toutes autres parties internes de la bouche ; quelquefois des fièvres avec des inflammations locales très-violentes, suivies de la mortification des parties ; d'autres fois, un spasme général ou tétanos partiel ou universel, des douleurs les plus violentes dans les muscles, dans les tendons et les articulations, qui ressemblent aux douleurs arthritiques et rhumatiques de la paralysie, et même quelquefois l'apoplexie et la mort.

J'ai un exemple où l'usage imprudent

du mercure a fait naître la gangrène dans la gorge, et un autre où l'oxide de mercure gommeux, appliqué à un bubon ulcéré, avait produit le lendemain la mortification dans une grande partie de l'aine.

Dans d'autres circonstances enfin, la constitution du malade semble subir, pendant ou après l'usage du mercure, un changement total et différent des cas précédens. Le malade devient de jour en jour plus affaibli, sa physionomie change, la couleur du visage devient plombée, les ulcères, au lieu de guérir, deviennent molasses et livides, saignent aisément. Tout le corps semble dans un état de cachexie, qu'on n'a pas mal comparé au scorbut, et qu'on a même nommé scorbutique. C'est un état d'affaiblissement et d'une débilité réelle avec une apparente décompo-

sition des fluides et solides du corps.

Dans quelques cas, et ces cas ne paraissent pas très-rares, le mercure, quoiqu'administré selon toutes les règles de l'art, ne semble exercer aucune action sur le corps du malade; mais après avoir resté, pour ainsi dire, inactif pendant des semaines, et même quelquefois des mois entiers, comme j'ai vu plusieurs fois, il commence soudainement, sans aucune cause apparente, par produire des effets évidens: une saveur de cuivre dans la bouche, de la tumeur des gencives avec une véritable et copieuse salivation, quelquefois il laisse après lui, comme j'ai dit plus haut, une telle irritabilité dans l'estomac ou le systême entier du corps, que les malades ne sont plus capables de supporter les plus petites doses de ce remède pour les madies syphilitiques

postérieures, sans des inconvéniens très-graves, des cardialgies, oppression de poitrine, crachement de sang, mal de tête, fièvre lente, et douleurs violentes dans différentes parties du corps, etc.

En partant des principes que nous venons d'exposer, qui osera confier la guérison d'une si cruelle maladie, à un agent mille fois plus cruel et plus pernicieux ? C'est pourquoi des observateurs attentifs ont cherché à remplacer ce remède par d'autres plus doux et moins dangéreux ; ils ont réussi à procurer la guérison du mal vénérien par d'autres agens que le mercure. Parmi ces hommes courageux, on remarque les célèbres Fernel, Rivierre, Paulnier, Dulaurens, Ranchin, etc., et Périlhe, tout récemment encore.

Animé par l'exemple de ces génies

éclairés, j'ai osé, après eux, entreprendre un travail si noble, par le désir d'être utile à l'humanité ; je n'ai pas craint de marcher sur leurs traces, à Dieu ne plaise que je veuille par-là me mettre en parallele avec ces grands hommes, la supériorité de leur génie et de leurs talens est trop au-dessus de mes foibles moyens pour aspirer à un rang aussi distingué ; trop heureux si je puis m'attirer l'approbation de quelques Praticiens impartiaux, qui sauront apprécier mes vues, qui ne tendent qu'au bien général.

J'ai donc cherché pendant un grand nombre d'années ; mon travail a répondu à mes vœux ; et depuis, douze ans d'expérience m'ont appris que je pouvais, en toute sûrete, me passer du mercure dans le traitement de la syphilis, et que, par un moyen plus sûr,

agréable et facile, je pouvais remplacer toutes les préparations mercurielles sans nombre, toutes aussi dégoûtantes les unes que les autres dans leur administration.

Mon remède est une eau douce, agréable et facile à prendre ; il offre au contraire l'avantage qu'aucuns de tous ceux, connus jusqu'à présent, n'ont eus, celui de pouvoir être administré, sans empêcher de vaquer à ses affaires, de pouvoir suivre son régime ordinaire de vivre, en ayant la sobriété pour principe ; ce qui est encore plus agréable, c'est de pouvoir se traiter soi-même, à l'insu de tous ceux qui vous environnent, soit en voyageant, soit étant chez soi dans sa famille.

Voilà les qualités du remède que je substitue au mercure. Ai-je tort ? non. Son efficacité est évidente. Depuis près de

douze années j'en fais usage, et j'ai toujours eu des succès dans tous les traitemens que j'ai entrepris. Mais il existe de ces hommes par qui la vérité est toujours défigurée ; de ces hommes envieux et jaloux, pour qui la calomnie est un Dieu ; déjà j'entends leurs clameurs, ils objectent sourdement que mon remède ne guérit pas toujours, que des malades en ont fait usage et n'ont point guéri ; d'ailleurs, disent-ils, le remède si vanté, si facile à prendre, est un secret, et l'on sait la confiance que l'on doit avoir dans les secrets : c'est encore quelques préparations mercurielles qui viennent augmenter le nombre de celles que l'on débite journellement sous des noms aussi pompeux.

Je leur réponds à cela, et leur demanderai, pour le bien de l'humanité, quelle est la maladie qui a réellement

son spécifique ? quel est celui particulièrement de la vérole ? Ils répondront le mercure ; mais, l'on sait d'avance, si cela est ; je leur demanderai quelles préparations mercurielles ont toujours réussi dans ce traitement ? Certainement il n'y en a aucunes, d'après l'aveu des plus zèlés partisans de ce minéral.

Mon remède est un secret, disent-ils, et c'est une de ces préparations comme il y en a mille, qui contiennent du mercure : le fait est on ne peut plus faux ; mon remède n'est point un secret, tout ce que j'emploie est certainement bien connu en matière médicale ; mais comme en matière médicale il y a un nombre infini de médicamens simples, il est impossible de connaître ceux qui entrent dans la composition de mon remède : j'en conviens ; mais pour faire voir que je ne veux point en faire un secret,

lorsque j'aurai rassemblé et complетté un nombre d'observations neuves et frappantes, que je dois à ma pratique, mais qui sont trop étendues pour être placées ici, je m'empresserai, en les publiant dans un ouvrage particulier, d'en faire connaître la recette ; en attendant, pour peu que ces messieurs aient de connaissances en chimie, je les invite à se servir des moyens qu'elle indique, pour prouver qu'il y a du mercure dans mon remède ; mais je les préviens d'avance qu'ils perdront leur tems, et je leur déclare qu'il n'y en entre sous aucunes formes que ce puisse être.

CHAPITRE IV.

Observations sur plusieurs personnes qui étant attaquées de cette maladie, ont fait différens traitemens sans succès, et furent ensuite guéries radicalement par l'usage de mon Eau.

Première Observation.

Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, se trouvant attaqué de cette maladie, avait une chaude-pisse et plusieurs chancres au gland; ne connaissant pas sa maladie, il resta quelque-tems sans oser se déclarer à ses parens; à force de douleurs, son mal augmentant, il fut obligé d'en prévenir son père, qui le fit traiter et passer aux frictions;

les chancres disparurent par ce traitement ; mais il lui resta toujours l'écoulement et des douleurs dans différentes parties du corps. Ses parens voyant l'infructuosité des frictions, lui firent éprouver différens autres traitemens qui furent aussi inutiles pendant près de trois ans. Le père, désespéré, est venu me consulter ; je lui ordonnai l'usage de mon remède ; dès la première bouteille, les douleurs ont disparu, l'écoulement commençait à diminuer ; il se trouva parfaitement guéri à la troisième bouteille.

Deuxième Observation.

Un capitaine de vaisseau, âgé de soixante ans, ayant gagné une maladie vénérienne dans l'Amérique, la garda pendant l'espace de vingt ans sans pouvoir

voir se faire guérir ; il avait des maux de tête insupportables avec un écoulement continuel ; il fut entièrement guéri avec quatre bouteilles.

TROISIÈME OBSERVATION.

Un jeune homme étranger, âgé de vingt et un ans, était attaqué depuis cinq ans de cette maladie ; il avait, entre autres symptômes, une tumeur à la verge, de la grosseur d'un œuf ; elle était placée dans les corps caverneux, et comprimait l'urètre de telle manière, qu'il ne pouvait uriner sans de grandes douleurs ; je le mis à l'usage de mon eau, avec trois bouteilles il fut parfaitement guéri.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Une jeune femme, âgée de vingt-

quatre ans, était attaquée d'un écoulement depuis trois ans ; elle croyait n'avoir que des fleurs blanches ; après différens remèdes sans succès, elle prit une seule bouteille de mon eau et obtint une parfaite guérison.

Cinquième Observation.

Une jeune fille de dix-sept ans, s'étant trouvée attaquée de plusieurs chancres et de deux poulains, fut guérie avec deux bouteilles.

Sixième Observation.

Une femme de cinquante-trois ans, ayant eu une gonorrhée à l'âge de trente ans, avait été traitée de différentes manières ; elle m'avoua que, quoiqu'elle eût passé aux frictions à l'âge de

quarante ans, il lui était toujours resté un écoulement et des douleurs dans tout le corps; ses yeux étaient restés enflammés, et il en sortait une matière jaunâtre et même verdâtre, qui faisait voir clairement la nature de son mal; elle prit trois bouteilles et trouva guérison.

Septième Observation.

Un homme, âgé de trente-cinq ans, avait gagné une gonorrhée à vingt-cinq ans; il s'était adressé, malheureusement pour lui, à quelqu'un qui ne connaissait pas cette maladie; il lui fit faire des injections, et lui donna des astringens, croyant par ce moyen arrêter l'écoulement qui effectivement s'arrêta; mais les parties venant à s'enfler prodigieusement, lui causèrent des douleurs ai-

gues ; voyant son triste état, il envoya chercher un chirurgien qui le saigna, et lui fit appliquer des émolliens sur la partie malade ; et, malgré cela, la partie lui restait toujours très-grosse, et de tems à autre, il lui survenait un écoulement ; il lui vint aussi une dartre au visage qui le défigurait. Désespéré de son état, il vint me consulter, prit quatre bouteilles qui le guérirent radicalement, et depuis ce tems, il a eu plusieurs enfans bien portans, et n'a plus ressenti aucuns symptômes de cette maladie.

Huitième Observation.

Un homme, âgé de vingt-sept ans, eût à l'âge de vingt ans une chaudepisse, passa aux frictions, et conserva malgré cela un écoulement qui s'arrêta

seul au bout de dix-huit mois ; quelque-tems après, il sentait chaque fois qu'il urinait, de grandes douleurs ; il essaya différens remèdes inutilement pendant cinq années : un traitement avec trois bouteilles le guérit radicalement.

Neuvième Observation.

Un autre malade avait un bubon ouvert, dont les bords étaient durs et carcinomateux, réputé pour cela incurable par la rapidité avec laquelle il augmentait ; il guérit cependant après avoir pris trois bouteilles.

Dixième Observation.

Un autre, à la suite de différens accidens vénériens très-graves ; à qui il restait des douleurs si grandes qu'il ne

pouvait remuer ses membres, le vice s'était jeté aussi sur les organes de l'ouie et de la vue, réputé également pour incurable, il a été guéri avec quatre bouteilles.

ONZIÈME OBSERVATION.

Un homme qui avait gardé pendant près de dix-huit ans un écoulement, fut attaqué, à cette époque, de chancres autour du gland, de paraphimosis; il se vit bientôt couvert de pustules partout le corps; il lui vint une toux violente, crachement de sang, ulcère à la gorge. Cet homme, après avoir éprouvé différens traitemens sans succès, et jugé aussi incurable par l'ancienneté de son mal, fut cependant guéri avec quatre ou cinq bouteilles.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Une autre personne attaquée d'un

chancre à la tunique externe du prépuce, ayant causé par l'inflammation un phymosis, fut traité par les dragées de Keisser ; voyant qu'il n'éprouvait pas de secours, on le fit passer aux frictions ; au lieu d'être guéri après ce dernier traitement, il lui survint un un autre chancre considérable à la voûte du palais : cet homme ne pouvait prendre aucune espèce d'alimens ; ennuyé des maux qu'il endurait depuis si long-tems, il vint me consulter, d'après l'éloge qu'il entendit faire de mon remède, avec cinq bouteilles il fut guéri.

Treizième Observation.

Un malade, rongé d'ulcères à la figure, et à qui il en paraissait de nouveaux tous les jours, après avoir perdu tour-à-tour, par un chancre, les cartilages

du nez, les joues, la lèvre supérieure, une partie des os maxillaires supérieurs de la voûte palatine, les cornets inférieurs, de manière que l'on découvrait le canal nazal et la fosse lacrymale, cet homme était dans un état qui le faisait juger perdu, si l'on n'arrêtait pas la marche rapide du virus; il se confia à mes soins, et fut parfaitement guéri au bout de sept mois qu'il était dans mes mains.

Quatorzième Observation.

Une femme, attaquée depuis quatre ans du virus vénérien, malgré qu'elle eût fait usage des sudorifiques, des pillules de Belhoste et de Keisser, remplie de pustules à la peau, sur toute l'étendue du corps, en manière de lèpre, des ulcères qui semblaient menacer la

destruction de la voûte palatine et de la luette, j'arrêtai les progrès de ce fléau destructeur, et l'ai guérie avec quatre bouteilles.

Quinzième Observation.

Une autre femme, grosse de sept mois, dont la vulve et l'anus étaient confondus, remplies de fics, de crêtes de coq, de ragades, et outre cela, ayant un écoulement considérable, fut guérie avec six bouteilles.

Seizième Observation.

Une petite fille de dix-huit mois, ayant gagné le virus par le contact de sa nourrice, me fut présentée par ses parens; je lui trouvai les parties enflammées au dernier degré; il en sortait

une matière fétide et purulente : ce malheureux enfant avait aussi un chancre qui occupait presque toute l'étendue de ses grandes lèvres, la membrane hymen rongée, l'humanité m'engagea à me charger de cet enfant; ses parens étaient pauvres, mais honnêtes ouvriers; je la guéris en quatre mois de tems, avec trois bouteilles.

Dix-septième Observation.

Une et plusieurs femmes, grosses de plusieurs mois, attaquées de ce mal, furent traitées et guéries par l'usage de mon remède, sans aucuns accidens, ayant accouché fort heureusement, et toutes d'enfans bien portans.

Dix-huitième Observation.

Une femme qui avait une rétention

d'urine, causée par le même mal, fut guérie en moins de deux mois; elle a eu plusieurs enfans depuis, et s'est toujours bien portée.

Dix-neuvième Observation.

Un jeune homme, attaqué depuis cinq ans de cette maladie, ayant éprouvé plusieurs traitemens, conservait toujours un écoulement; il lui survint des chancres, des poireaux sur le gland; il éprouvait des maux de tête effroyables, des lassitudes dans tous les membres, au point qu'il ne pouvait marcher; il était d'une maigreur extraordinaire, et ressemblait plus à un spectre qu'à un être vivant. Je lui rendis la vie et la santé par le moyen de mon eau, après avoir été chez moi près de quatre mois.

Vingtième Observation.

Un jeune homme, du département de la Vendée, s'étant fait traiter, par un médecin de chez lui, d'une gonorrhée, se croyant parfaitement guéri, moment qu'il attendait avec impatience pour se marier, ce qu'il fit effectivement ; mais il fut très-étonné de voir reparaître son écoulement au bout de quelques jours de mariage, lequel fut accompagné de chancre sur le gland et le prépuce qui le tourmentait cruellement ; ayant su d'un de ses parens que j'avais la réputation de traiter avec succès ces sortes de maladies, il vint à Rouen, chez moi, où il fut guéri avec trois bouteilles ; et, pour sa sûreté, il en emporta deux autres avec lui à son départ : j'ai eu, depuis ce moment,

(quatre ans après), de ses nouvelles, il est en bonne santé, et ne s'est point apperçu de la moindre chose ; sa femme a subi le même traitement que lui pendant son absence, et jouit d'une santé parfaite, et ils ont eu des enfans.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Un homme ayant une fausse exostose, de la grosseur d'un œuf de poule, au condile interne du fémur, ayant passé inutilement aux frictions, et restant dans un état déplorable, l'on vint me consulter ; je lui envoyai d'abord une bouteille de mon eau, qui lui procura un grand soulagement ; à la deuxième bouteille, il n'avait presque plus de douleurs, et une troisième le guérit tout-à-fait.

Vingt-deuxième Observation.

Un soldat, âgé de vingt-deux ans, attaqué depuis quatre ans de cette maladie, avait un gonflement considérable aux glandes maxillaires, ulcération aux parotides ; il avait obtenu son congé comme incurable ; après avoir passé aux frictions dans differens hôpitaux, en moins de deux mois et demi je l'ai parfaitement guéri avec trois bouteilles.

Comme il serait trop long que je citasse ici toutes les cures remarquables, opérées par mon eau, et qu'il faudrait plusieurs volumes, je m'en tiendrai à celles citées ci-dessus, et terminerai là ce chapitre.

CHAPITRE V.

De la Gonorrhée ou Chaude-pisse chez les hommes.

L'ABUS des mots est la source inépuisable des erreurs humaines. Le mot gonorrhée, grec d'origine, signifie écoulement de semence ; il n'y a pas trente ans que Van-Swieten et de Haën, deux des plus célèbres médecins de l'Europe, à cette époque, prêchaient cette doctrine ; pourtant rien de plus faux et de plus absurde. L'observation de la nature nous offre des notions plus claires et plus précises.

Les auteurs ont fait mention de cette maladie sous différens noms : gonorrhée virulente, maligne, vénérienne, etc. ;

et, dans les femmes, écoulement blanc vénérien. Le mot gonorrhée, dérivant d'un mot grec, qui signifie écoulement de semence, étant très-impropre, en ce qu'elle induit en erreur la plupart des malades sur la nature de cet écoulement, dont les suites, le traitement sont différens à tous égards.

J'adopte donc, d'après Swediaur, le nom de blennorrhagie syphilitique, qui signifie écoulement de mucus provenant d'un amour sale et impur, dénomination adopté par nos meilleurs nosologistes.

La blennorrhagie syphilitique, que l'on a nommé chaude-pisse, à cause de la douleur cuisante que les malades éprouvent en urinant, est un écoulement contagieux d'une matière puriforme provenant des glandes muqueuses de l'urètre et de la membrane qui tapisse ce canal, ou du gland dans les hommes,

et de l'intérieur des parties génitales dans les femmes, produites par le virus, (*sui generis*), qu'on nomme vénérien ou syphilitique. Ce fluide contagieux semble cependant agir avec plus ou moins de difficulté, selon la différente structure ou l'irritabilité plus ou moins grande des parties, ou selon la constitution particulière de l'individu ; car nous voyons des personnes qui s'exposent à tous les dangers de l'infection, sans être jamais atteints d'aucun mal pendant toute leur vie ; peut-être son action plus ou moins violente, dépend-elle aussi quelquefois du degré plus ou moins grand, de l'âcreté ou de la qualité du virus même ; aussi a-t-on vu que, sur plusieurs hommes qui avaient habité une seule et même femme, un seul et quelquefois deux furent infectés du mal vénérien, tandis que les au-

tres ne se ressentaient de rien. A cette occasion je rapporterai plusieurs exemples que cite Pressavin, dans son Traité des Maladies vénériennes. » J'ai » traité, dit cet auteur, un jeune homme » qui avait connu une fille débauchée, » avec trois de ses amis ; il m'assura » avoir été celui qui avait vu cette » femme avec le plus de discrétion. » Cependant, dans la huitaine, il lui » survint une gonorrhée, deux bubons » et deux chancres très-considérables, » tandis que ses amis, qui me consultè- » rent sur ce sujet, n'éprouvèrent point » d'accident.

» L'on croit communément, continue » cet auteur, qu'une personne, quoi- » qu'infectée du virus vérolique, qui » n'aurait point la gororrhée, ne peut » pas donner à une autre cette maladie ; » cependant j'ai plusieurs fois remarqué » le contraire.

» J'ai vu un jeune homme qui prit » une gonorrhée très-virulente avec une » fille qui ne l'avait jamais eue, et à qui » il ne paraissait à l'extérieur aucuns » symptômes du virus vénérien; j'aurais » moi-même douté de la sincérité des » protestations qu'il me fit de n'avoir » connu jamais d'autres femmes, si » j'eusse eu lieu de soupçonner en lui » la plus petite raison de me cacher la » véritable source de sa maladie. Cette » fille que j'examinai et en qui je ne » découvris aucuns symptômes de virus » vénérien, me fit l'aveu que deux ans » auparavant, elle avait eu un chancre » à la nature, qui s'était dissipé par l'u- » sage de quelques bolles et l'application » d'une poudre rouge, que je soupçon- » nai être le précipité rouge (par l'acide » nitrique), et que depuis ce tems elle » ne s'était rien ressentie, sinon quel-

» ques douleurs dans les membres qui » lui survenaient lors des changemens » de tems, mais qu'elle n'avait jamais » cru devoir attribuer à cette maladie.

» J'ai encore observé, dit ce même » auteur, une particularité dans la com- » munication du virus vérolique, dont » on chercherait en vain l'explication, » mais dont il importe d'être instruit.

» Lorsqu'un homme, en qui le virus » vénérien n'est pas entièrement dé- » truit, quoiqu'il ne conserve aucuns » symptômes apparens de cette maladie, » connaît habituellement une femme, » il ne manque pas de lui communiquer » le virus; lequel s'annonce ordinaire- » ment par quelques-uns des accidens » primitifs que j'ai décrits; et si cet » homme, dans cet état, continue à » connaître cette femme, il est rare » qu'il reprenne d'elle les accidens dont

» elle est atteinte, tandis qu'elle les
» communiquera infailliblement à toute
» autre personne qui la verrait pour la
» première fois.

» Cette observation que j'ai faite,
» nous explique une particularité qui,
» souvent, fait la surprise de bien des
» personnes.

» On connaît une femme mariée, on
» en reçoit du virus; son mari qui la
» connaît habituellement ne se plaint
» d'aucuns accidens, et en effet n'en
» éprouve aucuns; on est tenté de
» croire cette femme saine; cependant,
» elle porte dans son sang le virus
» qu'elle a reçu de son mari, et quoi-
» que ce dernier ne reprenne pas avec
» elle les accidens qu'elle lui a d'abord
» communiqués, elle n'est pas moins
» susceptible de la transmettre à tous
» ceux qui auraient un commerce avec
» elle.

» J'ai vu plusieurs jeunes gens dans » pareils cas ; ils ne pouvaient se per- » suader que des symptômes très-carac- » térisés du virus vénérien eussent au- » cun rapport avec cette maladie, parce » que, disaient-ils, ils savaient positi- » vement que la femme, avec qui ils » avaient eu commerce, couchait ha- » bituellement avec son mari, et que ce » mari ne se plaignait et n'avait en effet » aucuns des accidens dont ils étaient » atteints. «

SYMPTÔMES.

La gonorrhée se manifeste généralement trois ou quatre jours, quelquefois six, d'autres fois plus tard, mais rarement après un coït impur : le malade éprouve, au bout de la verge, une sensation particulière et désagréable, une espèce de

légère titillation et démangeaison qui se font sentir dans la partie de l'urètre, placée immédiatement sous le frein, et qui dure un ou deux jours; les jours suivans, l'orifice de l'urètre devient très-sensible, rouge, se gonfle, et il en suinte ou il s'en écoule une matière limpide ou claire jaune, tachant le linge; pendant que l'écoulement de cette matière dure, la titillation devient plus forte et plus douloureuse, sur-tout pendant l'émission de l'urine qui laisse une impression brûlante et douloureuse en urinant; ces symptômes augmentent ordinairement en peu de tems, quelquefois cependant ils n'augmentent sensiblement qu'après huit ou douze jours. Le gland prend une couleur d'un rouge foncé ou livide, bientôt l'écoulement est plus abondant, la matière est d'une couleur jaune, ou jaune verdâtre, et

ressemble à du pus délayé ; le gonflement du gland, et même de toute la verge, devient considérable ; le malade a très-souvent envie d'uriner, et des érections fréquentes et involontaires, sur-tout lorsqu'il est resté quelque-tems dans le lit, couché sur le dos et tellement douloureuses, qu'elles troublent son sommeil et le forcent à se lever.

Tel est le cours ordinaire de la maladie ; mais les symptômes venant à augmenter, une ou plusieurs des glandes inguinales se gonflent, deviennent douloureuses, et il survient une fièvre symptômatique. Souvent alors les glandes et les vaiseaux sympathiques de la verge se gonflent, l'on sent sur le dos de la verge une espèce de corde et de nœuds, et la peau de la verge est également gonflée et douloureuse. Outre les symptômes que je viens de décrire, il n'est pas

pas rare de voir que, soit par la faute des malades, soit par le mauvais traitement, le malade ressent un mal-aise particulier avec tension et tumeur du cordon spermatique et des testicules, accompagnée d'une diminution ou suppression totale de l'écoulement par l'urètre. Dans d'autres cas, la maladie s'aggrave, l'irritation et l'inflammation s'étendent le long du canal de l'urètre, tous les symptômes deviennent alors plus violens : la douleur qui se fait sentir en urinant au périné, ou plus en arrière, est si vive, que le malade craint de rendre les urines, en même-tems qu'il y est très-fréquemment sollicité par une titillation fatigante et incommode, qui se fait sentir au col de la vessie et à l'anus ; il a une envie perpétuelle de lâcher de l'eau, tandis qu'il ne peut en rendre à-la-fois que quelques

gouttes brûlantes ; tout le canal de l'urètre est gonflé, et dans un état de tension ; le malade a des érections fréquentes, et il ressent des douleurs lancinantes le long de ce canal, par le périné jusqu'à l'anus ; il ne peut longtems se tenir de bout ni assis ; dans ce cas, le gonflement des glandes de l'urètre obstrue le passage de l'urine qui sort en petit filet ou bifurquée, et si, en même-tems, l'écoulement virulent diminue considérablement, ou s'arrête totalement, il s'ensuit une suppression totale d'urine causée par une constriction ou inflammation du col de la vessie, ou par l'irritation ou affection de la glande prostate, et autres parties voisines.

Dans d'autres cas, il sort de l'urètre des filets de sang, ou du sang pur, et l'on commence à appercevoir

des marques évidentes d'une exulcération d'urètre, qui est bientôt suivie d'une infection générale ; quelquefois l'inflammation de l'urètre devient si forte, que la surface interne de cette partie et les orifices des glandes qui la tapissent, ne rendent aucune sécrétion; ce qu'on observe aussi quelquefois dans l'inflammation de la membrane muqueuse du nez et des poumons dans les grands rhumes : tout écoulement est alors arrêté. C'est cet état de la maladie que quelques auteurs ont décrit sous le nom très-impropre de gonorrhée sèche.

Le siège de la gonorrhée dans les hommes est toujours placé à très-peu de distance de l'orifice de l'urètre, sous le frein, à cette partie du canal où l'on remarque une dilatation nommée par quelques auteurs, *fosse naviculaire* ;

là, il occupe les conduits excréteurs d'une ou de deux glandes muqueuses, qu'on nomme lacunes muqueuses de Morgagny; toutes les blennorrhagies qui ont leur siège plus avant dans l'urètre, dans la courbure de la verge, dans le veru montanum, dans le col de la vessie, ou dans la vessie même, sont dues ou à quelque cause qui a arrêté l'écoulement primitif, ou à une cause interne, ou à une matière âcre déposée de la masse du sang.

Souvent par les progrès naturels de la maladie, et plus souvent par les fautes commises par le malade, l'irritation et l'inflammation sont sujettes à changer de place; elles occupent alors, souvent à la première courbure de la verge, l'orifice d'une glande muqueuse qui s'ouvre en cet endroit; d'autres fois, elles occupent plus bas les orifices des

conduits excréteurs des deux glandes de Cowper ; d'autres fois aussi le veru montanum, ou les orifices de la glande prostate qui s'ouvrent à l'entour du veru montanum ; on les voit aussi plus en arrière occuper le col de la vessie même.

Dans le premier cas, la douleur et l'ardeur, en urinant, se font sentir sous le frein ; dans le second, les symptômes ont lieu à la première courbure de la verge ; le troisième, au périné, le canal déférant et l'épididime, l'anus dans les quatrième, cinquième, et sixième, etc.

ARTICLE PREMIER.

Du Traitement de la Gonorrhée ou Chaude-pisse chez les hommes.

Est-il convenable d'employer le mercure dans la chaude-pisse ? Je ne le crois pas, et je suis même bien convaincu qu'il devient nuisible dans bien des cas, et inutile dans d'autres.

» Je conviendrai qu'il est vrai, » dit Swediaur, et bien constaté que » non-seulement beaucoup de chaude-» pisses se guérissent, mais que la plu-» part des gonorrhées se guérissent ra-» dicalement sans mercure ; j'en ai vu » des centaines d'exemples bien cons-» tatés. «

C'est donc pour remplacer ce re-

mède que je fais faire usage de mon eau de la manière suivante :

Il faut prendre une bouteille d'eau, soit de fontaine, de puits ou de rivière, suivant la commodité des personnes, (cette bouteille devra contenir trente-deux onces d'eau, pinte de Paris), dans laquelle on ajoutera trois cuillerées à bouche d'eau anti-syphilitique. On boira une bouteille de cette eau ainsi composée, par jour, en observant de boire le premier verre avant de déjeûner, et le restant de la bouteille dans le courant de la journée ; on aura soin d'en garder un verre, que l'on boira le soir en se couchant, après souper. On met, si l'on veut, dans la bouteille, une once de sucre, ou deux cuillerées de syrop de capillaire ; par ce mélange l'eau prendra le goût d'une limonade.

Les personnes d'une faible complexion ne mettront que deux cuillerées de l'eau anti-syphilitique, dans une bouteille d'eau ordinaire.

Celles qui seront obligées d'aller en route, mettront une cuillerée d'eau anti-syphilitique dans un grand verre d'eau, qu'elles prendront le matin, soit avant ou après le déjeûner, un autre verre après dîner, et la même chose le soir en se couchant.

Il est nécessaire de se purger tous les huit ou dix jours avec une poudre que l'on trouve chez le citoyen Carpentier. Cette poudre n'oblige aucunement à garder la chambre toute la journée. On s'abstiendra, le jour de médecine, de prendre du remède anti-syphilitique.

CHAPITRE VI.

Gonorrhée cordée.

DANS beaucoup de cas, l'inflammation, cause de la gonorrhée, s'étend et pénètre plus profondément jusques dans la substance réticulaire du corps caverneux ; alors la douleur devient excessive pendant les érections, parce que le frein du gland est tiré en bas comme par une corde, tandis que le corps de la verge est porté en haut par la violence de l'érection ; c'est-là ce qu'on appelle gonorrhée cordée. Dans cet état, il arrive souvent que les vaisseaux de l'urètre se rompent, et il en résulte une hémorrhagie considérable.

D'autres fois, la matière de l'écoulement est coupée de filets de sang, le prépuce est aussi quelquefois tellement enflammé, qu'il ne peut être renversé pour découvrir le gland, ou que lors qu'il a été renversé derrière cette partie, on ne peut le ramener en devant. Dans quelques cas, rares à la vérité, l'étranglement qui accompagne ce dernier accident, produit tout-à-coup la mortification du gland, et peut occasionner la mort du malade.

(Art. II.) *Traitement de la Gonorrhée cordée.*

Il faudra d'abord se faire saigner si la véhémence de l'inflammation l'exige; on fera usage des fomentations émollientes sur la verge; on recevra les vapeurs de l'eau bien chaude; on enve-

loppera ensuite la verge avec un cataplasme fait de mie de pain bouillie avec de la graine de lin ; on versera sur le cataplasme une cuillerée d'eau anti-vénérienne, et l'on fera usage de cette même eau, comme il est prescrit à l'article du traitement de la gonorrhée, page 127 ; on prendra un lavement le matin ; un le soir, avant de souper : si la personne le peut, quelques bains de siège à l'eau tiède ne pourront que lui faire bien.

On se purgera comme pour la gonorrhée.

CHAPITRE VII.

Chaude-pisse tombée dans les bourses, ou de l'affection du cordon spermatique et de l'épididîme.

Le régime principal que les malades doivent observer dans les blennorrhagies ou chaude-pisses vénériennes, consiste à éviter, autant qu'il est possible, le trop grand exercice, comme celui du cheval, de la course, de la danse, ou des voitures; le froid extérieur, les alimens de haut goût, l'usage des liqueurs spiritueuses, et toutes irritations vénériennes, sur-tout le coït. Il faut aussi que le malade s'assujétisse, au commencement de la maladie, à porter un suspensoir, quoique cette précaution puisse paraître inutile; elle est

est si utile, au contraire, que je ne puis m'empêcher de la recommander aux malades dès le commencement même qu'ils sont atteints de chaude-pisses, afin de prévenir la tuméfaction du testicule.

Mais si, par suite du défaut de régime ou autrement, comme lorsque le malade a fait un exercice trop violent, et sur-tout s'il essuie du froid à la partie affectée, il survient fréquemment aux aines une tumeur et une douleur obtuses, qui s'étende jusqu'au scrotum ou bourses, le testicule, ou plutôt l'épididìme devient grosse, dure, et le scrotum rouge et épaissi; on nomme cette maladie communément tumeur vénérienne du testicule ou chaude-pisse tombée dans les bourses. Cette maladie commence toujours par une tension et une douleur obtuse, à l'un cu à

l'autre aine , qui s'étend le long du cordon spermatique jusqu'au scrotum, et par un gonflement de l'épididime, qui est évidemment, au toucher, dur et douloureux, et les bourses paraissent rouges et gonflées. Si on laisse la maladie à elle-même, le testicule commence à être affecté de tous les symptômes inflammatoires locaux; il devient dur et douloureux, et acquiert une grosseur énorme. Quelquefois elle est accompagnée d'une irritation générale, d'une fièvre violente, avec un pouls fréquent et dur, dans les constitutions plétoriques, ou d'un pouls faible et très-vîte dans les constitutions délicates et irritables.

Dans quelques cas, le malade ressent des douleurs dans les lombes, et il a des nausées et des vomissemens; en général, l'écoulement diminue considé-

rablement, et cesse même totalement avant que ces symptômes se développent.

Les deux testicules ne sont jamais affectés en même-tems dans cette circonstance; mais très-souvent après que l'inflammation est passée d'un côté, elle passe à l'autre, qui éprouve ensuite les mêmes symptômes.

(Art. III.) *Traitement de la Chaude-pisse tombée dans les bourses.*

Le premier soin, pour éviter cette maladie, doit être de porter un suspensoir continuellement, aussi-tôt que l'on est atteint d'une gonorrhée. Mais lorsque, malgré cela, l'on en est attaqué, si les symptômes de cette inflammation sont considérables, si le pouls est dur et fréquent, etc., la saignée

devient nécessaire ; on obtient aussi des bons effets de l'application des sangsues à la verge, ou selon les circonstances, au périné. L'application constante des fomentations ou des cataplasmes émolliens, sédatifs et chauds, convient également ; mais il faut les changer aussi-tôt qu'ils commencent à se refroidir, car alors on est assuré qu'ils font plus de mal que de bien ; aussi est-il bon d'y ajouter un peu d'huile ou de graisse, qui contribue à entretenir plus long-tems la douce chaleur et l'humidité du cataplasme ; le repos et l'abstinence deviennent nécessaires.

Pour obtenir cet effet, on fera donc un cataplasme avec la mie de pain et graine de lin, sur lequel on versera une cuillerée d'eau anti-syphilitique, et on se l'appliquera chaudement sur les

parties, et l'on renouvellera comme il est dit plus haut.

Il faudra aussi prendre deux lavemens à l'eau tiède, soir et matin, dans chacun desquels on mettra une cuillerée d'eau anti-vénérienne.

On fera en outre usage de mon eau anti-vénérienne, comme dans l'article de la gonorrhée.

Pour les anciennes chaude-pisses, tombées dans les bourses, on fera le même traitement; on appliquera en outre une emplâtre de ciguë sur toute la partie du testicule qui sera gonflée, et on changera cette emplâtre au besoin; on fera bouillir un pot d'eau dans laquelle on mettra une cuillerée de vinaigre, et une autre de l'eau anti-vénérienne, que l'on versera ensuite dans un vase propre à recevoir des fumigations qui tomberont directement sur la partie

affectée, ce que l'on renouvellera soir et matin.

CHAPITRE VIII.

De l'Ophtalmie et de la surdité produite par une Gonorrhée répercutée.

L'OPHTALMIE produite par la gonorrhée répercutée, est une inflammation chronique des yeux et des paupières. Caractérisée par de petits ulcères des glandes sébacées de meïbomins, avec un suintement d'une matière épaisse et jaunâtre, et qu'on nomme aussi psorophtalmie. Quelquefois la tunique albuginée s'enflamme et se gonfle, la cornée transparente devient opaque, et il se forme souvent des hypopyon, et le ma-

lade finit par perdre la vue entièrement.

La surdité complète, après la répercussion de la gonorrhée, est rare ; cependant elle peut arriver, et plusieurs auteurs en ont donné des exemples ; cette surdité est quelquefois accompagnée d'inflammation et d'écoulement d'une matière puriforme qui sort des oreilles : c'est ce que les auteurs ont nommé caphoses syphilitiques.

Dans ces deux cas, les auteurs embarrassés dans le pronostic et diagnostic de ces maladies, se sont souvent trompés ; ils les ont souvent pris pour des affections locales, et après avoir appliqué tous les remèdes généraux et topiques extérieurs, ils n'en étaient pas plus avancés, et quelquefois même tous les remèdes n'empêchaient pas le malade de perdre la vue. D'autres plus

clairvoyans, se sont apperçus de leur faute, ont appliqué les remèdes anti-vénériens et ont réussi ; d'autres, portés pour les progrès de l'art, ont proposé l'innoculation de la gonorrhée ; mais ce dernier moyen est peu sûr, et la réussite n'en est point assez constatee par l'expérience, quoique Swediaur et le professeur Plenck l'aient fait et proposé dans tous les cas pareils ; il me paraît devoir être rejeté de la saine pratique ; pourquoi d'ailleurs aller s'exposer à de nouveaux inconvéniens, qui peuvent provenir d'une autre inflammation blennorhagique, et qui, quelquefois sans empêcher les progrès de la maladie pour laquelle on aurait employé des moyens aussi incertains dans leurs bons effets, feraient repentir le Praticien de sa témérité ? C'est pourquoi il me semble qu'il vaudrait bien

mieux en venir sur-le-champ au traitement, que d'ailleurs l'innoculation de la chaude-pisse n'empêcherait pas.

(Art. IV.) *Traitement de l'Ophtalmie et surdité, après la suppression d'une Gonorrhée.*

On fera usage de mon eau comme il est prescrit dans l'article de la gonorrhée, et l'on prendra eau de rose et eau de plantin, partie égale, avec lesquelles on se bassinera deux ou trois fois le jour. La nuit, on mouillera une compresse de cette eau que l'on exprimera de manière à en laisser tomber quelques gouttes dans l'œil et sur qui on l'appliquera ; ensuite on aura aussi recours aux remèdes généraux, comme de se faire saigner ou appliquer des sang-sues aux tempes, et même quelquefois il

faudra en venir à l'application d'un vessicatoire derrière la nuque. Il sera aussi à propos de prendre deux lavemens tièdes par jour, jusqu'à ce que l'inflammation soit tout-à-fait détruite.

CHAPITRE IX.

Du Phymosis et du Paraphymosis.

Le mot phymosis désigne cette maladie dans laquelle le prépuce est si resserré qu'il ne peut se renverser pour découvrir le gland.

Cette maladie est une inflammation des membranes qui composent le prépuce, accompagnée de tumeur, rougeur et chaleur de cette partie, et produite par le virus syphilitique, ou quelqu'autre acrimonie appliquée entre le

gland et le prépuce, comme des ulcères situées dans l'intérieur du prépuce, ou bien de la blennorrhagie du gland.

Ceux qui sont le plus sujets à cette maladie, ont le gland naturellement couvert d'un prépuce plus étroit, ou le frein trop court ou trop serré.

Le paraphymosis est au contraire une maladie dans laquelle le prépuce, étant retiré derrière le gland, y est contracté au point qu'on ne peut plus le retirer sur le gland dans le phymosis; c'est le prépuce qui est ordinairement affecté; dans ce cas-ci, c'est le gland qui doit exiger notre attention. Les hommes qui ont le prépuce étroit, sont les plus sujets à cette maladie.

Il faut bien prendre garde à la mortification du gland qui est le plus grand danger que l'on doit appréhender dans cette maladie, de même qu'à la pour-

riture de la verge, qui est causée par la strangulation violente du gland dans cette maladie : on a observé des cas où, lorsqu'un homme, attaqué précédemment de la vérole, vient à essuyer une fièvre putride, la verge est quelquefois attaquée d'une violente inflammation, cause la mortification de cette partie, qui tombe ensuite de soi-même.

(Art. V.) *Traitement du Phymosis et du Paraphymosis.*

On prend toujours de mon eau comme dans les cas de chaude-pisses ; si les symptômes de l'inflammation sont très-considérables, il faut se faire saigner, ou appliquer des sang-sues sur la verge; dans les cas moins violens, on fera une bouillie avec de la mie de pain et de la

graine

graine de lin ; on versera dessus une cuillerée d'eau anti-vénérienne pure ; et se l'appliquera sur la verge ; on le renouvellera deux ou trois fois par jour, et on s'injectera deux ou trois fois le jour, entre le prépuce et le gland, avec de l'eau de guimauve, dans laquelle on aura mis de l'eau anti-vénérienne proportionnée à la quantité d'eau de guimauve, une cuillerée je suppose dans un demi-verre ; on fera en sorte que l'injection distende l'espace compris entre le gland et le prépuce. S'il y a des ulcères, on y enfoncera avec la tête d'une grosse épingle, de la charpie que l'on aura trempée dans ladite eau à injection, et on fera le reste comme dans l'article des chancres, page 177.

Pour le paraphymosis, on fera de même ; on aura soin de faire bouillir de l'eau de guimauve, et d'en

recevoir les vapeurs deux ou trois fois le jour. Le malade, dans ce dernier cas, peut être à lui-même d'une grande utilité, en pressant graduellement la verge qu'il empoigne, et serre en même-tems à l'entour du gland, de manière à faire revenir dans le même moment le prépuce sur le gland; le malade aura soin de renouveller cette opération plusieurs fois avec patience; je puis lui assurer avoir vu des paraphymosis considérables, réduits par cette manœuvre.

CHAPITRE X.

De la suppression ou rétention complète et incomplète des urines.

On a appelé la première de ces maladies ischurie, la seconde dyssurie; on y ajoute l'épithète duritrate ou vésicale syphilitique.

L'ischurie ou la suppression totale de l'urine est une maladie aiguë très-dangéreuse, qui exige de prompts secours; la dyssurie, au contraire, est généralement une maladie chronique.

Les causes de ces maladies sont, 1°. une inflammation violente dans quelques endroits de l'urètre ou du col de la vessie; 2°. une contraction spasmodi-

que dans les mêmes parties ; 3°. une compression du col de la vessie ou de la cavité de l'urètre, causée par la tuméfaction ou la squirrosité de la prostate ou de toute autre glande de l'urètre ; 4°. une cicatrisation saillante d'une plaie ou d'un ulcère ; 5°. une excroissance verruqueuse ou fougueuse dans la cavité de l'urètre, connue sous le nom de caroncule ou carnosité ; 6°. un épaississement des membranes, ou du corps spongieux de l'urètre.

Les deux premières de ces causes proviennent généralement du virus syphilitique, actuellement logé dans l'urètre, et sont les suites d'une blennorrhagie syphilitique supprimée, ou des ulcères du même genre dans l'urètre ; les autres sont communément les tristes quoique plus tardifs effets d'un mauvais traitement des gonorrhées.

(Art. VI.) *Traitement des rétentions d'urine.*

Dans les cas où on aura une rétention complète, il faudra saigner le malade suivant les dégrés de force de son tempérammment ; en général, la saignée copieuse ne peut qu'être utile ; ensuite on appliquera le catheter (ce qui regarde le chirurgien), pour évacuer l'urine sur-le-champ. Cela devient quelquefois impossible par la force de l'inflammation ; cependant le chirurgien doit persister, si le danger n'est pas si grand, c'est-à-dire, lorsque la vessie n'est pas très-distendue, et que par conséquent l'évacuation immédiate de l'urine n'est pas si pressante, ou qu'un phymosis considérable empêche de trouver l'orifice de l'urètre ; ou enfin que

quelqu'autre cause rend l'introduction de la sonde impossible ; il faut avoir recours à d'autres moyens pour faire évacuer les urines.

1°. On administrera un lavement ordinaire afin d'évacuer les matières fécales ; 2°. on mettra le malade dans un bain chaud pendant une demi-heure, même une heure ; on renouvelle ce bain quatre à cinq heures après ; si l'on ne peut pas avoir de bain, on fait asseoir le malade dans une chaise percée pour recevoir les vapeurs de l'eau mêlée avec du vinaigre, ce qui est quelquefois aussi efficace que le bain chaud ; après ces moyens ou avant, on donne au malade un autre lavement, composé d'eau d'orge et d'huile de lin, avec deux et même trois cuillerées de mon eau anti-vénérienne ; ce que l'on fait réitérer suivant le besoin ; dans ce

moment on doit éviter de prendre des remèdes internes ou d'aliment propre à pousser aux urines, et le malade ne doit boire même d'eau d'orge que ce qu'il en faut pour étancher sa soif. Cependant l'usage de mon remède ne peut qu'être utile ; on en prendra toujours trois cuillerées par jour comme dans les autres traitemens, une cuillerée dans un demi-verre d'eau le matin, autant le soir, et autant à midi ; lorsque l'on sera assez heureux pour avoir évacué l'urine, on continuera les mêmes remèdes, et on portera une sonde de gomme élastique la plus convenable à cet égard jusqu'à ce que l'on ne craigne plus d'accidens.

CHAPITRE XI.

Gonorrhée du gland.

Dans quelques cas, quoique rares, le virus syphilitique, à la suite d'une gonorrhée, ne pénètre pas dans l'urètre; mais appliqué au bout de la verge, il se fixe à la couronne du gland, et en irritant les canaux excrétoires des glandes sébacées, produit un écoulement le plus ordinairement sans exulcération, qu'on a nommé gonorrhée du gland, chaudepisse sèche; le nom de blennorrhagie du gland lui convient mieux à tous égards.

(Art. VII.) *Traitement de la Blennorrhagie du gland.*

Le succès du traitement, dans ce cas,

dépend de l'extrême propreté du malade ; ainsi, en lavant et baignant fréquemment le gland avec mon eau, mêlée avec autant d'eau pure tiède, ayant soin de la garantir du froid, par des cataplasmes chauds, sur lesquels on aura soin de verser une demi-cuillerée de mon eau, cette incommodité se guérira facilement. Dans le cas où le prépuce est si considérablement tuméfié, qu'il ne se laisse pas tirer en arrière, et que l'application devient impossible, il faut avoir recours aux injections entre le prépuce et le gland, qui se fond en mêlant une quantité nécessaire de mon eau, et une pareille d'eau pure tiède.

CHAPITRE XII.

De la Blennorrhagie des femmes.

QUELLE perspicacité le Praticien ne doit-il pas avoir ? Combien y en a-t-il qui se sont trompés dans le diagnostic de cette maladie ? D'un côté, les symptômes qui ne sont pas toujours visibles, le siège de la gonorrhée étant dans les glandes vaginales, comme il arrive souvent, il faut avouer que, dans ce cas, l'inspection même de la vulve ne suffira point pour faire prononcer affirmativement ; il reste donc, pour rendre la question décisive, la déclaration de la malade ; mais, en général, les femmes accusées d'avoir infecté un homme, le nient fortement ; souvent aussi elles

ignorent qu'elles soient atteintes de ce mal; elles reçoivent le germe de l'infection sans le savoir, et le virus ne s'est pas montré sous aucuns symptômes. D'autres ayant presque toujours des fleurs blanches, maladie qui a beaucoup de rapport avec la gonorrhée, lorsque l'inflammation qui produit cette dernière est ralentie, favorise l'erreur où l'on pourrait tomber à cette occasion, soit qu'elles l'ignorent de bonne-foi, soit qu'elles cherchent à le déguiser comme il arrive souvent. Il reste dans ce cas beaucoup d'incertitude.

Le médecin, pour se bien conduire dans ces occasions, doit donc bien connaître la marche et les différens sièges de cette maladie. Plusieurs auteurs, même modernes, notamment M. Bell, chirurgien Ecossais, en ont placé le siège dans

le canal de l'urètre ; mais l'expérience ; l'observation ont démontré que ces auteurs s'étaient trompés, et l'on a remarqué que, dans la plupart des cas, le siège de la maladie est ou sur le clitoris, à l'entour du canal de l'urètre, dans les nymphes, dans la cavité du vagin, comme nous l'avons dit plus haut, ou bien en bas vers la commissure inférieure des grandes lèvres au raphé. Ces auteurs ont été autorisés dans leur erreur, apparemment par la strangurie ou difficulté et ardeur d'uriner, auxquelles les femmes sont aussi sujètes que les hommes ; mais il est démontré que cette affection est purement sympathique.

En général, la blennorrhagie est accompagnée chez les femmes d'une espèce de titillation et de démangeaison autour de l'orifice du vagin, et plus particulièrement

ticulièrement en bas du raphé ; de mal-aise en s'asséyant , de chaleur et de douleur en urinant , sur-tout d'une ardeur quand l'urine touche les parties affectées ; d'un gonflement des grandes lèvres , des nymphes et du clitoris ; quelquefois l'écoulement de la matière puriforme , d'un jaune verdâtre très-abondant , est accompagné de douleurs tensives dans les aines , dans le dos et la région lombaire.

Il n'est pas rare de voir les nymphes, le clitoris et les grandes lèvres se gonfler par l'excès de l'inflammation ; de-là , l'excoriation de ces parties , même du périné et de la peau des cuisses ; ce qui produit démangeaison , châleur brûlante pendant l'émission des urines , un mal-aise considérable en marchant ou s'asséyant ; quelquefois les symptômes allant en augmentant , il

survient une fièvre symptômatique, des vomissemens, des tensions si douloureuses dans la région pubiale et abdominale, que la malade ne peut souffrir aucune pression quelconque, suivant le gonflement des glandes inguinales, l'ulcération des parties, quelquefois si peu apparente, qu'on a de la peine à la découvrir même par l'inspection.

La violence des symptômes dépend en général beaucoup de la constitution des malades, de l'irritabilité des parties affectées, quelquefois aussi du régime comme dans les hommes; car de deux hommes d'un tempéramment à-peu-près égal, attaqués en même-tems de la blennorrhagie, qu'ils auraient prise d'une même femme, celui qui vivra d'une manière régulière, sera guéri en peu de tems, tandis que l'autre qui se livrera à la débauche, à boire, à

des exercices violens, ou qui exposera les parties malades à de grandes irritations, gardera la maladie pendant des mois, des années, et finira par être en proie à tous les dégrés de la vérole; de même, les femmes attaquées de blennorrhagie syphilitique, faute de régime ou de propreté, ou autrement, sont sujètes à des excoriations, à des bubons, et à la vérole même, d'autant plus rapidement que la surface absorbante est grande, et qu'elle est par conséquent plus exposée au contact de la matière virulente.

Il est donc essentiel que les femmes, attaquées de cette maladie, ne négligent pas leur traitement; il est de la prudence d'un médecin de défendre toute approche d'homme, jusqu'à ce que l'écoulement soit entièrement disparu, et qu'il n'ait prolongé encore le traite-

ment de quinze jours au moins après cette époque.

(Art. VIII.) *Traitement de la Blennorrhagie des femmes.*

Le but qu'on doit se proposer dans le traitement de la blennorrhagie syphilitique dans les femmes, est le même que dans les hommes, avec cette différence qu'on peut, en toute sûreté, vu la différence des parties, par leur structure et le siège de la maladie, employer les injections dès le commencement de la maladie.

Les personnes malades prendront deux cuillerées, et trois s'il est nécessaire, de mon eau, qu'elles mêleront dans une bouteille d'eau ordinaire, soit de fontaine, rivière ou mare, suivant le pays où elles se trouvent,

pourvu d'ailleurs que l'eau soit potable ; elles y ajouteront deux ou trois cuillerées de syrop de capillaire, elles mêleront le tout ensemble, et boiront cette bouteille, ainsi composée, dans le courant de la journée, en plusieurs reprises ; elles auront soin aussi de se purger, comme il est dit pour les hommes.

Cette eau a l'inappréciable avantage de ne pouvoir nuire aucunement aux femmes enceintes ou qui allaitent ; dans ce dernier cas, au contraire, si l'enfant est atteint de quelques symptômes véroliques, le traitement de celle qui le nourrit suffit, pourvu qu'il soit bien suivi ; elles auront soin l'une et l'autre de ne point se purger. Elles s'injecteront en outre les parties avec une seringue courbe, connue sous le nom de seringue à toilette, dans laquelle, après l'avoir à-peu-près remplie

d'eau tiède, elles y ajouteront une cuillerée d'eau anti-syphilitique, deux fois par jour, le soir et le matin, et elles auront soin de se bassiner ensuite les parties avec l'eau qui retombera dans le vase.

Le citoyen Carpentier tient une autre eau pour les injections, qui est bien moins coûteuse, et dont on se sert de la même manière.

CHAPITRE XIII.

De la Gonorrhée habituelle ou Blennorrhée.

QUAND on a eu le malheur d'avoir eu plusieurs gonorrhées, et quelquefois quand on n'en a eu qu'une, mais longue et opiniâtre, on se trouve souvent ex-

posé, pendant des mois, des années, et même toute sa vie, à un flux de matière, tantôt médiocre, mais continuel, soit que les malades marchent, se reposent ou fassent quelqu'autre fonction; tantôt plus rare, mais plus abondant; il coule en plus grosses gouttes lorsque les malades font le moindre effort pour aller à la selle.

La connaissance anatomique fait voir que cette maladie, que les anciens, sans en excepter même le célèbre Astruc, confondaient avec un flux de sémence habituel, a son siège au même endroit que la gonorrhée, c'est-à-dire, à la fosse naviculaire et dans les différens endroits de la verge; c'est pourquoi, au lieu de la dénomination de gonorrhée habituelle, qui signifie flux de sémence continuel, nous adoptons celle que Swediaur lui donne, blennorrhée, qui

veut dire flux sans symptômes inflammatoires, pour le distinguer de la gonorrhée virulente , suite de l'inflammation.

La cause prochaine de la blennorrhée est ou un affaiblissement des sphyncters des orifices excrétoires des glandes muqueuses , ou des vaisseaux de la membrane muqueuse des parties génitales qui paraissent avoir perdu la faculté contractive qu'ils ont dans l'état de santé , ou c'est une érosion ou exulcération dans les mêmes parties , accompagnées toujours d'une sécrétion du mucus plus abondante que dans l'état naturel.

Les causes occasionnelles sont , 1°. une gonorrhée précédente négligée , et accompagnée de symptômes violens d'inflammation , d'hémorrhagie , d'ulcère ; 2°. un défaut de propreté des parties

génitales ; 3°. la masturbation ; 4°. l'abus du coït par des personnes délicates, faibles et très-irritables ; 5°. une squirrosité de la glande prostate ; 6°. une irritabilité extraordinaire ou quelqu'autre maladie de la vessie urinaire ; 7°. les bords calleux d'un ulcère ou des bandes, allant d'un ulcère à l'autre, dans la cavité de l'urètre, lesquelles laissent en bas un ulcère caché ; 8°. des hémorrhoïdes muqueuses ayant pris leur route par les vaisseaux des parties génitales de l'un ou l'autre sexe ; 9°. chez les femmes, une vie sédentaire, et l'usage habituel d'une table somptueuse, l'usage des vapeurs d'eau, ou la chaleur des chauferettes.

La plupart des causes que nous venons d'exposer, sont ordinairement entretenues par le virus vénérien ou les remèdes mercuriaux dont on a fait usage.

En général, les blennorrhées ou écoulemens habituels, qui ont leur siège dans les lacunes de Morgagny, sous le frein, à peu de distance de l'orifice de l'urètre, sont les plus faciles à guérir; celles qui sont plus avant dans ce canal, dans les glandes de Cowper ou les prostates, sont plus opiniâtres. Enfin, plus il y a de tems que la blennorrhée dure, moins elle cède aux remèdes. Celles qui tirent leur origine d'un ulcère dans l'urètre, ou qui doivent leur source à l'érosion des canaux excrétoires des vésicules séminales, ou de la glande prostate, ou à un ulcère du col de la vessie, ou de la vessie même, sont les plus difficiles à guérir. En général, plus le siège est situé avant dans l'urètre, plus elles sont sujètes à être suivies des rétrécissemens de l'urètre et des suppressions d'urines, plus elles sont dangéreuses.

(Art. IX.) *Traitement de la Gonorrhée habituelle.*

Lorsqu'après s'être assuré de l'origine de cette maladie, et qu'il est évident qu'elle provient d'une blennorrhagie précédente, et qu'elle est accompagnée de symptômes d'une vérole répandue dans tout le systême du corps, on fera usage de mon eau comme dans l'article de la gonorrhée, et l'on fera des injections avec une cuillerée de mon eau dans un verre d'eau, soit tiède ou froide; cela n'est pas nécessaire dans ce cas comme dans la gonorrhée virulente, où les injections froides sont nuisibles, et où il faut toujours les employer tièdes comme du lait sortant de la vache.

Indépendamment de ce traitement,

les bougies sont d'une grande utilité dans les hommes, sur-tout lorsqu'il y a un ulcère ou une coarctation dans quelques parties de l'urètre ; il faudra, lorsqu'on en fera usage, les garder tout au plus un quart d'heure, ou une demi-heure chaque fois, les trois ou quatre premiers jours, et s'accoutumer ainsi insensiblement à les porter plus long-temps : alors on peut les garder plusieurs heures matin et soir, et enfin tout le jour et la nuit.

Si l'application d'une bougie cause une tension et douleur dans le cordon spermatique ou une tuméfaction de testicules, il faut en suspendre l'usage pendant quelques jours ; quelquefois cet accident cesse lorsqu'on emploie une bougie plus mince que la première, et il faut toujours préférer ces dernières aux premières dans le commencement.

Le

Le bain local d'eau froide; mêlé avec mon eau et un peu d'eau-de-vie avec laquelle le malade se lavera les parties génitales, trois ou quatre fois par jour, ne peuvent être qu'efficaces.

CHAPITRE XIV.

Des étrécissemens de l'urètre.

CETTE incommodité est la plupart du tems produite par des gonorrhées virulente, et succède presque toujours aux gonorrhées habituelles; quelquefois elle vient long-tems après que l'on ne ressent plus aucune des autres incommodités, soit qu'on ait été mal traité, soit que le virus âcre ait irrité la membrane interne de l'urètre, et ne lui cause cette constriction spasmodique.

Les anciens avaient attribué cette maladie, parce qu'elle est caractérisée par des difficultés d'uriner, et quelquefois par des suppressions totales d'uriner, à des excroissances fougueuses, suites des ulcères, disaient-ils, qui s'étaient formés dans ce canal ; mais la plupart des ouvertures de cadavre que l'on a faites, n'ont offert qu'un simple rétrécissement, causé, comme je l'ai dit plus haut, par une contraction spasmodique de la membrane interne de ce canal ou des muscles du périné.

Cependant, je ne prétends pas nier tout-à-fait l'existence de ces sortes de tumeurs squirreuses, puisque des auteurs dignes de foi en ont fait mention.

Cette incommodité est un des cas ou bien des médecins ont échoué dans le traitement ; cependant, comme j'ai réussi dans beaucoup de circonstances

où j'ai entrepris des personnes attaquées de cette maladie, je vais donner quelques préceptes touchant le traitement.

(Art. X.) *Traitement des rétrécissemens de l'urètre.*

On fera usage de mon eau comme dans tous les autres cas ; on prendra une corde à boyau, connue sous le nom de chanterelle, qu'on aura soin de tremper dans l'huile d'olive ; on se l'introduira dans le canal de l'urètre, le plus profondément possible ; si l'on parvient à la faire enfoncer tout-à-fait, on se servira des bougies de gomme élastique plus grosses, et même de sondes de même matière ; on renouvellera cette opération chaque fois que l'on sera sur le point d'uriner.

CHAPITRE XV.

Des Ulcères syphilitiques ou des Chancres.

Les chancres vénériens sont des petits ulcères superficiels, peu profonds, ronds, calleux, opiniâtres, qui viennent aux parties naturelles par l'impression du virus vénérien, et qui se renouvellent à plusieurs reprises.

Ils occupent, dans les deux sexes, différens endroits des parties naturelles; dans les hommes, ils se placent souvent à la face interne du prépuce, au dos, aux côtés du gland, et très-souvent à la couronne du gland ou au frein, quelquefois même à l'extrémité du conduit de l'urètre; dans les femmes, ils

occupent ordinairement la face interne des grandes lèvres, le clitoris, la base ou le prépuce du clitoris, les deux côtés des nymphes, les caroncules myrtiformes et le vagin, quelquefois même l'extrémité de l'urètre près des lacunes de Morgagny.

Les ulcères syphilitiques paraissent généralement sur la surface rouge ou humide des parties génitales, le deuxième, troisième jour après un coït impur; il y a des cas où ils paraissent au bout de douze heures; d'autres, où ils n'ont paru que sept à huit jours après, et même des mois, etc.; ceux qui viennent sur la surface du corps paraissent rarement avant vingt ou trente jours. Dans le premier cas, la maladie commence généralement par une démangeaison et par des petites pustules ou vésicules transparentes, remplies d'une

humeur limpide que quelques écrivains ont nommé pour cet effet cristalline ; la pellicule de ces pustules se détruit ou se rompt bientôt par la démangeaison, et il paraît un ou plusieurs ulcères, dont la base est couverte d'une mucosité ou d'une croûte lardacée, et plus superficiels que profonds. Dans le deuxième cas, au contraire, quand un ulcère primitif syphilitique se forme sur le corps de la verge, le scrotum, ou sur la peau couverte d'épiderme sec, il s'annonce par une pustule ronde, dure, rouge, qui ne s'enflamme en général que lentement, et qui s'ulcère à la fin en rendant une humeur claire et ichoreuse.

Outre les chancres des parties génitales, il en paraît aussi quelquefois en d'autres parties du corps, par où l'on aura reçu le virus ; aussi, dans les

efféminés, qui ont commerce avec les personnes infectées, ils siègent à l'entour de l'anus et même dans l'intérieur du rectum; dans les nourrices qui allaitent des enfans gâtés, les mamelons et le cercle qui les environnent; et dans les enfans qui tètent des nourrices gâtées, les amans qui baisent lascivement une maîtresse mal saine, les lèvres, le dedans des joues, les gencives, la langue, sont attaquées de chancres vénériens entièrement semblables à ceux des parties naturelles.

Pour traiter les chancres, faut-il encore employer le mercure? J'en suis bien éloigné, quand je vois que des auteurs recommandables avouent eux-mêmes, quoique partisans du mercure, qu'il n'est pas nécessaire, et qu'il change dans bien des cas des ulcères syphilitiques, d'abord en une nature beaucoup

plus mauvaise. Swediaur dit avoir vu des ulcères traités par les frictions, se terminer par la gangrène et la mort, et que des ulcères, quoique réellement syphilitiques dans leur origine, prennent, pendant le traitement mercuriel, une apparence différente et perdent à la fin entièrement leur caractère syphilitique, et au lieu de se cicatriser, comme ils semblaient être prêts à le faire, ils commencent à rendre une matière claire et ichoreuse, ils deviennent douloureux, très-irritables et rongeans; et si le Praticien insiste imprudemment sur l'usage du mercure, il expose le malade à la perte de la verge et souvent à la mort.

Branbilla nous donne l'histoire d'un malade qui fut affecté d'ulcères à la gorge pendant un traitement mercuriel; non-seulement il perdit le voile

du palais par l'usage continué du mercure, mais ce traitement fut suivi de la carie de la mâchoire, et termina la maladie par la mort.

Fatre, lui-même, rapporte des exemples que des ulcères, quoique provenant évidemment d'un virus syphilitique, loin d'être guéris par le mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont devenus si rebelles qu'ils n'ont cédé à aucuns remèdes qu'à la mort.

(Art. XI.) *Traitement des Chancres sýphilitiques.*

L'on fera usage de mon eau, comme il est prescrit article de la gonorrhée; l'on prendra des bains de verge faits avec une cuillerée de mon eau, dans un verre d'eau de guimauve tiède, deux fois par jour, et on mettra sur les

chancres un peu de charpie, trempée dans ladite eau, chaque fois qu'on le retirera du bain ; il est des cas où les caustiques conviennent, et ordinairement je me sers du nitrate d'argent fondu.

Si l'on en avait dans la bouche, sur la langue ou au gosier, on s'en gargarisera avec la méme eau plusieurs fois par jour, et on se purgera comme il est dit plus haut.

CHAPITRE XVI.

Des Bubons ou Poulains.

Nous devons la connaissance exacte de l'origine et de la nature des bubons, aux découvertes modernes sur le système lymphatique.

Quoique ces tumeurs puissent naître dans toutes les parties du corps où il y a des vaisseaux lymphatiques, et que M. Hunter regarde et comprend sous ce nom, tous les abcès de ces vaisseaux, il n'y a pas d'exemple qui prouve que le virus syphilitique ait attaqué de cette manière d'autres glandes lymphatiques, que celles des aines, des aisselles et des extrémités; ces tumeurs paraissent le plus ordinairement aux glandes qui sont dans le voisinage de la partie qui a reçu le virus, ainsi les aines en sont le plus souvent le siège.

Dans ce cas, le bubon commence par une légère douleur qui gêne en marchant; on s'apperçoit, en y portant la main, d'une petite tumeur dure et rénitente, qui augmente promptement et suppure; si l'on n'emploie aucuns moyens pour en arrêter les progrès, la grosseur

du bubon varie ; il est souvent rond, quelquefois oblong et pointu, d'autres de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'autres gros comme le poing et davantage. L'inflammation se borne à une glande qui paraît d'abord mobile, mais à mesure qu'elle tend à suppuration, le volume de la tumeur augmente, le tissu cellulaire voisin s'enflamme ; lorsque le bubon est érésipélateux, il acquiert souvent une étendue considérable, il devient œdémateux et suppure difficilement, comme on l'observe fréquemment dans les inflammations érésipélateuses.

Le bubon survient au moins six jours après l'infection, quelquefois il ne se manifeste qu'au bout de six à sept semaines.

M. Hunter dit avoir vu un bubon, produit par un chancre sur la verge, s'étendre

s'étendre fort avant sur la cuisse ; il en a aussi observé près le ligament de Poupart et près du pubis. Le même a vu aussi des bubons gagnés par une coupure ou plaie au doigt, paraître au-dessus du pli du bras et n'affecter jamaïs les glandes des aisselles.

Le siège de l'absorption étant plus étendu chez les femmes que chez les hommes, le cours des vaisseaux absorbans n'étant pas les mêmes, on observe chez elles deux situations différentes des bubons ; ainsi, lorsque les chancres sont situés en devant près du méat urinaire, sur les nymphes ou petites lèvres, le clitoris, les grandes lèvres, le mont-de-vénus, le virus se porte sur l'un des ligamens ronds ou sur les deux ; les bubons se forment sur ces ligamens immédiatement avant leur entrée dans l'abdomen. Dans le cas où les chancres

sont situés fort en arrière près le périné ou sur le périné même, le virus est porté en devant, le long de l'angle que forme la grande lèvre avec la cuisse, et souvent il survient de petits bubons sur les vaisseaux absorbans ; lorsque les effets du virus ne se bornent pas à cet endroit, les aines sont affectées de bubons de même que chez l'homme.

Les bubons surviennent communément à la suite des chancres ; on les voit peu succéder à la gonorrhée. Une plaie récente, très-légère, suffit pour donner naissance à un bubon, lorsqu'elle a eu le contact du virus vénérien ; ainsi on a vu des accoucheurs et des sages-femmes, chez qui ces sortes de tumeurs et autres symptômes véroliques se sont manifestés, pour avoir accouché ou exercé imprudemment, sans précaution, le toucher sur des femmes infectées.

Toutes les fois que le virus vénérien produit un bubon, l'on doit craindre que la constitution ne soit affectée ; il faut sur-le-champ recourir aux remèdes propres à empêcher le virus de faire des progrès ; le but du Praticien doit toujours être d'abord de favoriser la résolution , mais lorsqu'il est parvenu à un certain état , il suppure malgré tous ses efforts ; il faut avoir recours , ou du moins j'ai toujours employé avec succès l'usage interne de mon eau , pour tâcher d'obtenir la résolution ; j'ai constamment réussi par l'application conjointe de l'emplâtre de ciguë , sans avoir recours à celui de Vigo , *cum mercurio quadrup* , ni aux frictions locales , ou sur les extrémités , ni au sublimé corrosif , qui , dans un cas cité par Branbilla , détermina un bubon gangreneux , et par suite la mort.

(Art. XII.) *Traitement des Bubons.*

Il s'ensuit donc, de mon avancé, que l'on doit toujours tenter la résolution du bubon dans le premier abord ; pour cet effet, je fais prendre de mon eau intérieurement, comme à l'article de la gonorrhée ; je fais raser la partie affectée, si elle l'exige, et y fais appliquer l'emplâtre de ciguë, qui réussit à procurer la résolution ; si la période est trop avancée, que malgré tout l'inflammation est portée à un trop haut degré, que les signes de suppuration se manifestent, il est utile de faire une saignée ou deux, d'employer les émétiques, un régime rafraîchissant, et les fomentations émollientes ; nous avons vu des bubons présentant le premier aspect de la suppuration, se ré-

soudre par ce moyen ; mais si absolument le bubon vient à suppuration, on aura soin, outre l'usage intérieur de mon eau, comme dans les cas précédens, d'appliquer dessus, deux fois par jour, un cataplasme émollient, fait avec de la mie de pain et de la graine de lin, sur lequel on versera une cuillerée de mon eau ; on aura soin de les mettre entre deux linges et de les entretenir tièdes ; on recouvrira l'ouverture du poulain avec de la charpie, trempée dans ladite eau, et on appliquera le cataplasme par-dessus.

CHAPITRE XVII.

Des Poireaux, Verrues, Condilômes, Fics, Fraises, Mures et Ragades de l'anus.

Les différences observées dans la figure des excroissances dont il est question, leur a fait donner différens noms par les auteurs, et elles ont pris différentes dénominations, à raison de leur forme et situation; les minces et longues ont le nom de poireau; celles qui sont rondes, courtes et applaties, se nomment verrues; quand elles sont plates, étendues et longues, on les appelle condilômes; enfin, quand elles sont grandes et découpées en lambeaux, on les appelle crêtes. Les fics, fraises,

mures, sont des excroissances semblables aux différens fruits de ce nom ; les ragades sont des fentes qui proviennent pour l'ordinaire de l'humeur virulente qui découle des parties naturelles et viennent arroser les marges de l'anus.

Dans l'un ou l'autre sexe, les sièges les plus ordinaires des poireaux, verrues, etc., sont le tour de la couronne du gland, la face interne du prépuce, le frein, le clitoris, les nymphes, l'orifice du vagin.

Les condilômes, fics, fraises, mures et ragades, se trouvent le plus fréquemment à la marge de l'anus.

(Art. XIII.) *Traitement.*

Pour détruire ces sortes de maux, on prendra de mon eau, comme il est prescrit art. de la Gonorrhée ; on brû-

lera ces excroissances avec la pierre infernale (nitrate d'argent fondu) ou autres escarotiques , et on en pansera l'écart deux ou trois fois par jour avec de l'eau anti-vénérienne , comme à l'article des Chancres.

CHAPITRE XVIII.

De la Syphilis , ou de la Vérole proprement dite.

La maladie syphilitique est une maladie contagieuse qui se propage le plus communément de nos jours , pàr le coït ou l'union des deux sexes , comme les parties génitales sont les plus exposées au contact de ce virus ; ce sont aussi celles qui en éprouvent généralement

les premiers effets, et qui sont le siège original des premiers symptômes. Mais si ce virus, après avoir produit une blennorrhagie ou chaude-pisse, ou des ulcères, ou des bubons, vient à être absorbé par les vaisseaux absorbans dans la masse du sang, alors il donne naissance à des symptômes particuliers, dans différentes parties du corps, tels que des ulcères à la gorge, des taches rouges ou brunes sur la peau, des pustules particulières, principalement au bord des cheveux, lesquels se changent souvent en dartres et en ulcères croûteux; des douleurs dans les os, des gonflemens du périoste et des tumeurs des os mêmes, et enfin de la carie; ces symptômes réunis attaquent rarement le même individu; mais la réunion de plusieurs de ces mêmes symptômes constitue ce qu'on nomme la vérole.

Dans le premier apperçu où ce virus se communique par le coït ou union des deux sexes, les parties génitales s'en ressentent le plus ordinairement les premières ; ainsi une gonorrhée, des ulcères rongeans aux parties de la génération, des bubons ou poulains aux aines, etc., sont les premiers symptômes ; mais le virus se développant de plus en plus, il donne naissance à des ulcères des amygdales, d'un brun ou rouge foncé. Si l'on néglige le malade, les os du palais, du nez, du front, du tibia, du sternum, de la clavicule, etc., sont en proie à la carie, à des douleurs insupportables. Quoique le coït avec une personne infectée soit le plus fréquemment la cause ou du moins la manière la plus générale dont se communique ce virus, la copulation avec une personne saine en apparence, mais dont les par-

ties génitales recèlent le virus, sans qu'il ait produit de symptômes apparens, le propage souvent ; ainsi, il n'est pas rare de voir une femme ayant reçu l'infection d'un homme, en infecter un et même plusieurs, sans en avoir elle-même aucune marque. Swediaur et autres, en citent des cas semblables.

L'allaitement, réciproquement de la nourrice à l'enfant, de l'enfant à la nourrice, le contact du virus par des baisers lascifs, des frottemens, attouchemens de quelques parties du corps que ce soit, des blessures avec un couteau ou autre instrument quelconque, infectés du virus, sont encore capables de communiquer cette maladie.

Swediaur cite l'exemple d'une jeune fille qui, s'étant fait ôter une dent gâtée, et l'ayant remplacée par une autre, tirée immédiatement d'une femme

qui paraissait saine, fut attaquée d'un ulcère si rebelle, qu'il résista aux remèdes mercuriels les plus puissans, et fut suivi de la carie de la mâchoire et de l'érosion la plus affreuse de la bouche et du visage, et termina ses souffrances par la mort, sans qu'on apperçut le moindre mal à celle qui avait fourni la dent.

Le même auteur cite encore un exemple d'une vérole propagée par la génération. Un dragon, de la garde du roi d'Angleterre, était affecté d'un ulcère syphilitique dans la gorge, qui résista au mercure. Pendant le traitement, il co-habita avec sa femme, qui n'avait jamais eue aucun mal de ce genre, et qu'il connaissait encore en bonne santé; l'enfant qui fut le fruit de ce coït, fut attaqué, quelques semaines après sa naissance, d'un ulcère syphilitique, dans le

le même endroit où le père avait le sien.

Voilà des faits qui prouvent indubitablement que le virus, absorbé dans la masse du sang, peut rester des semaines, des mois, et même des années, sans donner aucuns signes de son existence ; que cette maladie, chose bien plus extraordinaire encore, peut se propager d'une génération à l'autre, et devient héréditaire sans, pour cela, que les père et mère aient eus aucuns symptômes évidens.

Ainsi, une personne de l'un ou de l'autre sexe, chez qui le virus est absorbé de cette manière, peut infecter et donner une gonorrhée à une autre sans qu'elle ait la moindre apparence extérieure ou autres de cette maladie.

» On observe souvent, dit Swediaur,
» dans les capitales de l'Europe, que des

» gens accoutumés à co-habiter avec une
» femme particulière, restent en bonne
» santé, sans gagner aucune maladie,
» tandis qu'un étranger co-habitant avec
» cette même femme en gagne quelque-
» fois une infection violente ». Cela est
sans réplique, et j'ai vu vingt fois dans
ma pratique des cas semblables, où des
personnes sont venues me consulter pour
des gonorrhées, chancres ou bubons,
qu'ils avaient gagné de femmes jouissant
de toute l'apparence de santé, et dont
les maris qui les co-habitaient journellement ne s'étaient jamais apperçus d'aucuns symptômes de vérole.

Ce qui peut déterminer le virus qui est resté inactif pendant si long-tems dans le corps, à reparaître ensuite, sont quelques révolutions particulières ou générales, comme des maladies, l'usage de quelques médicamens; comme des eaux

ferrugineuses, les violentes passions, le passage d'un climat froid dans un climat chaud, le grand exercice, l'usage des liqueurs spiritueuses, la débauche, etc. : le virus produit alors différens symptômes maladifs et des métastases. Il est rare qu'il affecte d'autres glandes que celles des aines, des aisselles et de l'avant-bras; il produit quelquefois des coagulations de la lymphe et des tumeurs aux parties génitales, dont il attaque les glandes muqueuses et celles de la gorge dans les deux sexes; il corrode, détruit et altère la partie gélatineuse du sang dans les os, dans les bulbes des cheveux, d'où vient la tête chauve; et dans quelques cas invétérés, il attaque les ongles des pieds et des mains, les fait tomber; alors il produit la lèpre noire, une des plus terribles maladies dans laquelle le corps devient

couvert d'ulcères, et les membres corrodés tombant à la fin par morceaux, rendent le malade mourant un spectre des plus hideux.

Pour mettre nos lecteurs à même de pouvoir juger cette maladie, et la reconnaître dans tous les cas lorsqu'ils en sont attaqués, je vais faire un résumé des symptômes que ce virus produit communément de nos jours.

1°. Aux yeux. Une violente ophtalmie, accompagnée d'écoulement de matière puriforme, et qui se termine souvent par une cécité complète, provenant d'une blennorrhagie supprimée, ou une inflammation lente ou chronique à l'œil et aux paupières; quelques fois la fistule lacrymale, souvent accompagnée de la carie des os.

2°. Aux oreilles. La surdité avec de

violentes douleurs, accompagnées quelquefois d'écoulement puriforme.

3°. Au nez. Des ulcères aux narines, à la membrane pituitaire, avec carie des sinus frontaux, des os maxillaires etmoïdes, des os du palais, du vomer, qui, venant à s'exfolier, produisent une difformité augmentée par la perte des cartilages qui se trouvent rongés par ces mêmes ulcères.

4°. A la bouche et à la gorge. Des ulcères aux amygdales, au voile du palais, des maux de gorge, le corisa, une toux fatigante, la perte de la voix, etc.

5°. Aux parties génitales. Des blennorrhées, des ulcères, des bubons, phymosis, paraphymosis, des tumeurs aux testicules, et par suite des sarcocèles, des hydrocèles, etc., quelquefois la perte même entière de la verge.

6°. A la peau. Des taches rouges,

brunes, des dartres humides ou sèches, au bord du cuir chevelu ou dans la barbe; la gale, la teigne, la lèpre et des ulcères corrosifs, particulièrement aux extrémités.

7°. Aux os. Des tumeurs douloureuses, nommées exostoses, qui attaquent le périoste et l'os même, et tourmentent le malade sur-tout la nuit, lorsqu'il se réchauffe dans son lit.

Ce virus produit aussi des effets dont la nature est si cachée, qu'ils paraîtraient plutôt provenir d'autres causes. Telles sont des douleurs, des enflures, semblables à celles des rhumatismes chroniques; l'atshme, des fièvres de différens types; des phthisies pulmonaires, et tout cela sans vice apparent dans aucuns viscères du corps.

D'autres fois la vérole se combine avec d'autres maladies, telles que le

scorbut, les dartres, la galle, le scrophule, fièvres intermittentes, etc.

Voilà les symptômes les plus frappans de cette maladie cruelle dans toute sa marche; voyant l'incertitude des Praticiens dans le traitement qu'ils prescrivent, les uns d'abord employant les remèdes mercuriels par frictions jusqu'à salivation, furent obligés, par leurs revers, de l'employer par extinction; c'est-à-dire, sans exiger la perte de la salive; d'autres, ne voyant point ce remède efficace dans les frictions, les ont rejetées sous tous les rapports, et ont essayé de donner le mercure éteint, soit dans des graisses, gommes, etc.; n'ayant pas plus de succès, ils l'employèrent dans ses combinaisons salines, et la plupart de ces mêmes combinaisons, telles que le sublimé corrosif, le précipité rouge, per se, l'æthiops minéral, la pa-

nacée, etc., furent adoptées et rejetées alternativement par divers Praticiens; et, dans le fait, il faut beaucoup de prudence en employant ces remèdes pour ne pas empoisonner le malade.

Pour éviter cette incertitude, je me suis fait un devoir de chercher un remède que je puisse approprier à-peu-près à tous les tempérammens, en augmentant ou diminuant la dose, et me servant des moyens prescrits par l'art. Je suis parvenu à mon but, et si la jalousie et la clabauderie n'eussent pas toujours prévalu aux yeux de certaines personnes trop crédules, peut-être les gens de l'art, au lieu de s'en tenir à la routine usitée depuis long-tems, eussent-ils trouvé un remède non mercuriel, exempt des dangers de ce dernier.

(Art. XIV.) *Traitement.*

Pour se traiter de cette manière, on fera usage de mon eau comme il est prescrit dans l'article de la gonorrhée ; on se purgera comme il est dit dans le même article. Chaque symptôme particulier, décrit ci-dessus, nécessite la plupart du tems des médicamens accessoires suivant l'exigeance des cas, comme des bains, des saignées soit générales, soit locales, l'application des topiques, etc. Comme il serait trop long d'entreprendre à donner tous les moyens accessoires nécessités le plus souvent par des accidens imprévus, qui n'arriveront pas à trois personnes sur cent peut-être, je me réserve à les ordonner, soit verbalement ou autrement, lorsqu'il sera nécessaire. Au surplus, l'on pourra consulter l'article qui traite séparément

des différens symptômes les plus communs.

CHAPITRE XIX.

De la Maladie syphilitique des enfans.

Il est hors de doute que les enfans ne puissent apporter la vérole en venant au monde, et en aient même des marques évidentes à l'extérieur du corps ; c'est la vérole héréditaire (1). Il paraît que bien plus souvent ils ne gagnent ce mal que lors de leur passage par le vagin ; leurs

(1) Voyez le Mémoire du professeur Mahon, inséré dans ceux de la Société médicale, 3e. année. Cet auteur réduit à six genres de lésions pathologiques les symptômes de l'infection *à primo conceptu*, dans les enfans.

parties du corps aussi tendres, pour m'exprimer ainsi, que le gland, le canal de l'urètre chez les hommes, le vagin, etc. chez les femmes, en contact avec la matière des ulcères qui se trouvent dans le vagin de la mère, sont susceptibles de se laisser imprégner du virus; alors l'apparition des symptômes a lieu dans les premiers huit jours. Bien plus souvent encore, les enfans prennent ce mal de leurs nourrices par les mamelles, ou par des baisers d'une personne infectée; c'est alors particulièrement la bouche, les yeux, etc., qui sont affectés les premiers; d'autres fois les parties de la génération; les symptômes les plus fréquens sont les apthes, les ophtalmies, les blennorrhagies, les pustules et ulcères à la peau.

Les enfans qui naissent vérolés vivent rarement long-tems; ils meurent bientôt

après être venus au monde; lorsque les énfans, dans tous les cas cités plus haut, seront à la mamelle, il n'y aura pas d'autres préceptes à suivre que celui que nous donne Hyppocrate; c'est d'administrer le traitement à la nourrice ou à la mère, sauf quelquefois l'application des topiques, lorsqu'il y a des ulcères à la bouche, des écoulemens des yeux, des oreilles, des parties génitales, etc.

Si l'enfant n'est point à la mamelle, on pourra le traiter de la manière suivante.

L'enfant nouveau-né, jusqu'à l'âge de deux ans, peut prendre une cuillerée à café de cette eau, avec autant de syrop de capillaire, et deux cuillerées à bouche d'eau commune, qu'il prendra à plusieurs reprises dans le courant de la journée. Depuis deux ans jusqu'à quatre, deux cuillerees à café; depuis quatre

jusqu'à

jusqu'à huit, trois cuillerées à café; depuis huit jusqu'à quatorze, deux cuillerées à bouche; le tout préparé comme il est prescrit ci-dessus : il faut doubler la dose d'eau commune lorsque l'on double celle de l'eau anti-vénérienne.

CHAPITRE XX.

De la Galle, Dartres, Cristalline, des Tumeurs aux os nommés exostoses.

De toutes les maladies ou affections de la peau, il n'y en a aucunes qui affectent davantage que les dartres et la galle; toutes les dartres reconnaissent la même cause, c'est-à-dire une lymphe âcre et bilieuse; souvent aussi elles ne sont que des régénérescences du virus vénérien, ce qui leur a fait donner, par quelques

Praticiens, le nom de vérole batarde ou catin. Le pronostic des dartres est, en général, assez fâcheux, puisqu'il suppose non-seulement une dépravation dans les humeurs, mais encore une mauvaise qualité du sang, qui est souvent fort difficile à changer.

La galle est une éruption cutannée qui attaque toutes les parties du corps, excepté le visage; mais le siège principal est particulièrement aux poignets, entre les doigts, aux mains, aux jarrets, aux cuisses et aux bras.

La cristalline est une affection vénérienne particulière aux pédérastes; ce sont des petits boutons remplis d'une matière blanche, d'où vient le nom de cristalline : ces boutons couronnent l'anus.

Les exostoses sont des tumeurs contre nature, qui s'élèvent sur la surface des

os vérolés; les scorbutiques sont aussi sujets à ces affections.

On en distingue ordinairement deux espèces; les unes, qu'on nomme fausses; les autres, qu'on nomme vraies.

Les premières sont un peu molles, cèdent facilement à la pression du doigt, et causent une douleur vive et même lancinante; elles ne sont produites ordinairement que par le gonflement du périoste.

Les secondes sont dures et rénitentes, et ne causent que plus ou moins de douleur.

La cause de ces tumeurs est le plus ordinairement une lymphe viciée par le vice vénérien qui attaque l'os; quand la substance de l'os même forme une excroissance, on la nomme hépérostose, ou enfin osteosarcose lorsque le ramolissement a lieu dans les os. Quoique

plusieurs causes puissent concourir à produire le ramolissement, il est ordinairement l'effet du virus vénérien, comme on peut en juger par des observations de Jean Fernel et de Jacques Houhier, fameux médecins de la Faculté de Paris.

Je me bornerai là dans la description des effets du virus vénérien, la cause, le traitement variant peu ; je me contenterai de citer ce que l'on devra faire dans ces derniers cas, et en général lorsque l'on sera atteint de quelques symptômes vénériens ; ce qui consiste à prendre toujours intérieurement mon remède, comme aux autres articles ; d'en varier l'application topique, suivant les cas où il est prescrit. Pour les dartres, il est souvent nécessaire de prendre des bains, d'être saignés, et même d'en venir à l'application des vessicatoires et des cau-

tères ; on se bassinera les parties attaquées avec mon eau pure ; dans les cas de dartres, galle et cristalline, il sera à propos de prendre plusieurs bains à l'eau tiède pendant le traitement, comme aussi un lavement tous les matins à l'eau tiède, dans lequel on mettra une cuillerée d'eau anti-vénérienne. Il sera quelquefois nécessaire de se faire saigner.

Pour les exostoses et autres maladies des os, on fera usage de mon eau comme dans les autres symptômes ; l'on se purgera de même.

CHAPITRE XXI.

Des Fleurs blanches ou Leucorrhée.

PEU d'auteurs sont d'accord sur la nature de cet écoulement ; les uns,

comme Sauvage, le regardent comme des symptômes secondaires de quelques ulcères fougueux, vénériens ou cancéreux de la matrice; et d'autres (et cela paraît plus vraisemblable), regardent cet écoulement comme une affection catarrhale des organes de la génération, causée par la lésion des fonctions secrétoires de la membrane muqueuse du vagin.

Le docteur Pinel fait deux sections naturelles. La première, dit-il, semble tenir à un état général de débilité dans tout le corps; les femmes qui en sont attaquées, sont pâles, tristes, indifférentes pour leurs maris, et dans un état habituel de langueur et d'anorexie : on a recours alors aux toniques internes et externes. Galien cite un exemple où il a guéri la femme d'un Sénateur romain, par des purgatifs répétés, des bois-

sons stimulantes et des frictions sèches.

Les écoulemens que le même auteur rapporte à la deuxième section, sont l'effet d'une affection locale, et proviennent d'une disposition particulière des parties sexuelles, soit causée par quelque lésion ou irritation quelconque, tels que l'abus des plaisirs de l'amour, un accouchement laborieux ou prématuré, la cessation des règles, etc.

La matière en est d'abord limpide et peu abondante ; elle n'occasionne ni douleur ni mal-aise ; elle disparaît quelque tems avant l'apparition des menstrues ; en augmentant, l'écoulement devient plus abondant, débilité plus marquée, douleur des lombes et du dos ; la matière devient plus irritante, sentiment d'érosion par le dérangement des menstrues, ardeur d'urine, et autres symptômes analogues à la chaude-pisse.

La distinction de ces deux affections tient aux circonstances qui accompagnent l'écoulement, qui est long-tems sans douleurs dans les fleurs blanches; au lieu que la douleur se déclare en même tems que l'écoulement dans la gonorrhée. Les apparences de la matière de l'écoulement, insuffisantes pour établir cette distinction, puisqu'elle peut être liquide, blanchâtre ou semblable au petit-lait, ou d'une couleur citrine pâle, verdâtre, rouge, et douée de qualités très-variées.

Le traitement de ces affections doit consister à favoriser les autres excrétions, à fortifier le vagin par des injections aromatiques et fortifiantes, à respirer un air plus salubre, à exercer plus fortement ses membres, et à mener une vie exempte de passions tristes. On fera donc, pour parvenir à ce but, le traite-

ment indiqué art. VIII, du Traitement de la Blennorrhagie des femmes, p. 160.

CHAPITRE XXII.

Des Écrouelles ou de la Maladie scrophuleuse.

L'HISTOIRE du vice scrophuleux tient à la considération des diverses causes qui peuvent le produire; comme celles du climat, de la saison, de l'âge, des maladies qui ont précédé. Dans l'enfance, il se dirige le plus souvent sur les glandes lymphathiques extérieures et sur le mésentère; dans l'adolescence, ce sont les poumons qui en deviennent le siège; dans l'âge viril, il se transforme en hydropisie, ou affections cutanées très-rebelles, etc.

Le docteur Pinel, avec la précision méthodique qui lui est ordinaire, en rangeant cette maladie dans l'ordre des maladies lympathiques, en donne une description claire et précise, après avoir donné pour signes extérieurs d'une sorte de constitution écrouelleuse des enfans, un gonflement de la lèvre supérieure, gerçure avec un écoulement jaunâtre dans bien des cas, nez rouge et douloureux, chassie des yeux ou suintement des oreilles, cerveau plus volumineux, air de nonchalance, gaîté, réparties spirituelles, blancheur de la peau, etc. Il examine ensuite la marche de cette maladie, et la considère dans trois périodes différentes.

Dans la première période, impression du vice scrophuleux sur les glandes lympathiques, le plus souvent sur celles du cou, des angles de la mâchoire, de la

base de l'occiput. Ces tumeurs plus ou moins irrégulières, sont dures et indolentes, sans changement de couleur à la peau; elles sont quelques fois stationnaires un an ou deux; d'autres fois, ces glandes s'affectent plus promptement, et il en résulte une sorte de mouvement intestin ou d'organe, effet d'une affection sympathique sur d'autres glandes ou organes congénères; pouls plus fréquent, plus de chaleur à la peau, constipation, moindre quantité d'urine. Cette révolution est passagère, et la trophie succède bientôt.

IIe. Période. Les tumeurs grossissent peu-à-peu sans devenir plus molles, la peau qui les recouvre s'altère, et passe d'un rouge bleuâtre à celui de rouge plus ou moins marqué. Les glandes, sans pour cela être douloureuses, s'amolissent et viennent à suppurer, et fournis-

sent un écoulement de matière puriforme, délayée avec quelques concrétions blanchâtres, etc. Les plaies dégénèrent en des ulcères, qui durent plus ou moins long-tems, et se renouvellent après leur cicatrisation, ou il s'en forme de nouveau aux environs. Ce virus peut aussi se porter aux glandes sous-clavières, sous-scapulaires, axillaires, etc., et produire des effets semblables.

IIIe. Période. S'il attaque les glandes du poumon, il produit des phthysies tuberculeuses; si c'est au mésentère, il donne lieu au carreau : dans ces deux cas, le malade passe par tous les degrés du marasme et de la fièvre hectique avant de succomber; le virus peut aussi s'associer au vice vénérien scorbutique, etc., et produire des symptômes variés.

Le traitement de cette maladie n'est pas encore assez connu des Praticiens; cependant

cependant l'on attend des découvertes modernes quelques remèdes qui puissent succéder, et être plus efficaces que ceux employés jusqu'à présent. L'on ne peut disconvenir que l'on a retiré de grands avantages de l'oxide de fer avec le sel ammoniac, ou l'alkali fixe avec les amers comme dans le syrop anti-scrophuleux de Périlhe, etc.

Comme j'ai éprouvé de très-bons effets de mon remède dans cette maladie, je ne crains pas de le recommander dans cette circonstance; on y aura donc recours, et on le prendra de la manière prescrite dans d'autres cas, sauf à en varier l'usage et les moyens que l'hygiène peut suggérer, suivant l'âge, la force et le tempéramment des malades. (Voyez le chapitre de la Maladie syphilitique des enfans.)

CHAPITRE XXIII.

Du Scorbut.

Quel auteur plus succinct pourrait-on consulter sur le scorbut que le docteur Pinel ? C'est donc lui que nous suivrons dans la description des trois périodes de cette maladie.

Ire. Période. Pâleur de la face, avec une teinte de couleur livide plus ou moins marquée, lassitude générale et débilité au moindre mouvement, difficulté de respirer, gencives rouges, gonflées et disposées à saigner au moindre frottement ; taches rouges, bleuâtres et livides, dans les membres, etc.

IIe. Période. Perte de l'usage des membres et contracture des muscles du gras de la jambe ; enflures quelquefois

monstrueuses des mêmes extrémités, avec des grandes échymoses plus ou moins livides; syncopes fréquentes au moindre mouvement, et quelquefois par une simple exposition à l'air frais; tendance à des hémorrhagies copieuses par le nez, les gencives, les intestins ou les poumons; gencives fougueuses avec de vives couleurs; une couleur livide et une odeur très-fétide; ulcération plus ou moins douloureuse aux extrémités inférieures, ou bien simple induration du tissu cellulaire des mêmes extrémités.

IIIe. Période. Rien de plus déplorable, ulcères sordides fongueux aux extrémités, quelquefois sorte de fièvre putride avec des sueurs fétides, des pétéchies, des hémorrhagies copieuses par les selles, les urines, les poumons, le nez, etc.; enfin, toutes les horreurs de

l'hypocondrie et du plus profond abattement ; oppression extrême, hydrotorax ou ascite.

Le scorbut est une maladie particulière aux climats froids, produite par l'usage des nourritures animales salées qui approchent de l'état de putréfaction, lorsque l'on manque en même tems de nourriture végétale récente : elle se reconnaît à des lassitudes, à l'état des gencives qui sont gonflées, flasques et saignantes, à la fétidité de l'haleine.

L'on a vu beaucoup de scorbutiques guérir après de longs voyages sur mer, par le bon air et l'usage de végétaux frais ; les salades, les différens fruits, comme pommes, citrons, oranges ; les boissons spiritueuses, comme la bière, le cidre, le vin du Rhin, etc., ont des effets très-marqués sur cette maladie.

J'ai éprouvé aussi de bons succès de

l'usage de mon remède, conjoint avec celui des bains et l'application des différens topiques à l'extérieur, selon les différens symptômes.

La manière d'en faire usage ne diffère en rien de celle de le prendre dans le traitement de la vérole, etc. On aura soin de prendre dix ou douze bains tièdes en commençant; on se purgera aussi comme il est prescrit dans le même article.

CHAPITRE XXIV.

OBSERVATION.

Règle générale pour faire usage de mon Remède.

Pour les hommes, on prendra trois cuillerées ordinaires d'eau anti-vénérienne, que l'on mettra dans une bouteille d'eau ordinaire, soit de puits, de fontaine, de mare ou de rivière, n'importe pourvu qu'on puisse la boire. L'on en prendra un verre le matin à jeun, ou après déjeûner si bon semble; un verre avant dîner, et un troisième en se couchant, après souper : le restant dans le courant de la journée.

Ceux qui voyagent peuvent en prendre une cuillerée dans un verre d'eau le matin,

après déjeûner ; une autre cuillerée l'après-dîner, aussi dans un verre d'eau, et autant le soir en se couchant.

Les personnes qui en feront usage prendront en outre un lavement à l'eau tiède s'ils le peuvent, ou des bains tièdes.

Les femmes la prendront de même ou seulement deux cuillerées, si le tempéramment ne pouvait en supporter davantage ; elles les mettront dans une demi-bouteille d'eau, et la boiront dans le courant de la journée ; elles pourront y ajouter deux cuillerées de syrop de capillaire. Elles se séringueront avec une eau que l'on trouve chez le cit. Carpentier. (Voyez l'article Traitement de la Gonorrhée chez les femmes.)

On aura soin, dans tous les cas, de bien boucher la bouteille, et de la préserver de la gelée dans les grands froids.

On pourra la faire tiédir, si on le juge à propos, dans ces tems-là.

Pour en prévenir la contre-façon, le cit. Carpentier prévient que toutes ses bouteilles sont scellées de son cachet. Le prix de chaque bouteille est de 25 fr.

Pour l'emballage d'une ou deux bouteilles, dans les envois qu'il fait dans les départemens, il en coûte 1 fr. de plus; pour quatre bouteilles, 2 fr., ainsi de suite.

Il invite les personnes qui voudront bien lui écrire d'affranchir leurs lettres.

(Art. XV.) *Régime à suivre pendant le Traitement de la Maladie vénérienne, etc.*

On peut manger à son appétit, sans néanmoins trop se charger l'estomac; il faut se priver de prendre du café à l'eau, mais on peut en prendre au lait; il ne faut boire aucunes boissons spiritueuses, ni manger aucunes crudités, excepté des fruits bien mûrs. On prendra pour boisson du petit cidre ou de l'eau rougie.

Dans les autres maladies dont il est question dans ce Livre, on aura recours aux articles qui les concernent.

(Art. XVI.) *Manière de prendre la poudre purgative.*

On fera fondre une once de manne dans un verre d'eau simple et tiède, que l'on passera dans un linge fin; on délayera ensuite la poudre dans ladite eau, que l'on prendra le matin à jeun; on prendra aussi du bouillon aux herbes ou du thé, comme pour une médecine ordinaire. Ceux d'une complexion facile à purger, ne prendront que la moitié de la prise de poudre dans un verre d'eau où ils auront fait fondre une once de manne.

Le prix de chaque prise de poudre est de 1 fr. 50 cent.

FIN.

AVIS
AUX
FEMMES ENCEINTES.

Le citoyen CARPENTIER prévient les Personnes du sexe, qu'il continue toujours à prendre des Femmes pour faire leurs couches chez lui. La Maison est exposée en très-bon air, jouissant de tous les agrémens et commodités possibles ; des Chambres on voit sur les Boulevards et tous les environs de Rouen :

chaque Femme aura la sienne particulière. Il y a, en outre, attenant à la Maison, une Salle de Bain, un Jardin et Bosquets, où l'on pourra se promener, sans être vu de Personne.

Ledit citoyen Carpentier se charge en outre de procurer des Nourrices à celles qui désireront en avoir.

A Rouen. De l'Imp. d'Ang. Lefebvre, rue des Murs-Saint-Ouen, n°. 4.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans cet Ouvrage.

Introduction, page 1

De la Maladie vénérienne, chap. I, 12

Du Mercure et de ses diverses préparations, chap. II, 53

Des Maladies produites par le Mercure, chap. III, 75

Observations sur plusieurs Personnes traitées avec mon remède, chap. IV, 95

De la Gonorrhée ou Chaude-pisse chez les hommes, chap. V, 112

Traitement de la Chaude-pisse chez les hommes, art. Ier., 126

De la Gonorrhée cordée, chap. VI, 129

Traitement de la Gonorrhée cordée, article II, page 130
Chaude-pisse tombée dans les bourses, chap. VII, 132
Traitement de la Chaude-pisse tombée dans les bourses, art. III, 135
De l'Ophtalmie, surdité produite par la Gonorrhée rép[illegible]ée, chap. VIII, 138
Traitement de l'Ophtalmie, surdité, etc., art. IV, 141
Du Phymosis et du Paraphymosis, chap. IX, 142
Traitement du Phymosis et du Paraphymosis, art. V, 144
Suppression ou Rétention complète et incomplète des urines, chap. X, 147
Traitement des Rétentions d'urine, art. VI, 149
De la Gonorrhée du gland, chap. XI, 152
Traitement de la Blennorrhagie du gland, art. VII, ibid.

Régime à suivre pendant le traitement de la Maladie vénérienne, art. XV, page 225
Manière de prendre la Poudre purgative, art. XVI, 226

FIN DE LA TABLE.



